



Atlas de la Biodiversité de San Martinu di Lota. Rapport final.

Gestion

Zones humides

Plans Nationaux d'Actions

Natura 2000

Biodiversité

Patrimoine culturel et historique

Education à l'environnement

Mesures compensatoires

Réseau des gestionnaires



Ludovic LEPORI, Arnaud LEBRET

Rédaction : 2019-2020



Connaitre, protéger, gérer, valoriser, accompagner



Totalement apolitique, forte de 200 adhérents, gérée par un Conseil d'Administration de 13 membres, tous bénévoles et venant d'horizons divers, le Conservatoire emploie, aujourd'hui, 10 salariés en CDI.

Les valeurs inscrites au Plan d'Action Quinquennal (PAQ) du CEN Corse, validé le 28 janvier 2016 :

Connaitre :

Améliorer et capitaliser les connaissances sur la biodiversité

Protéger :

Protéger par la maîtrise foncière ou d'usage des espaces naturels ou semi naturels d'intérêt écologique reconnu.

Gérer :

Promouvoir une gestion favorisant la biodiversité écologique

Valoriser :

Sensibiliser, éduquer les scolaires et le grand public à l'environnement et communiquer.

Accompagner :

Accompagner les politiques publiques

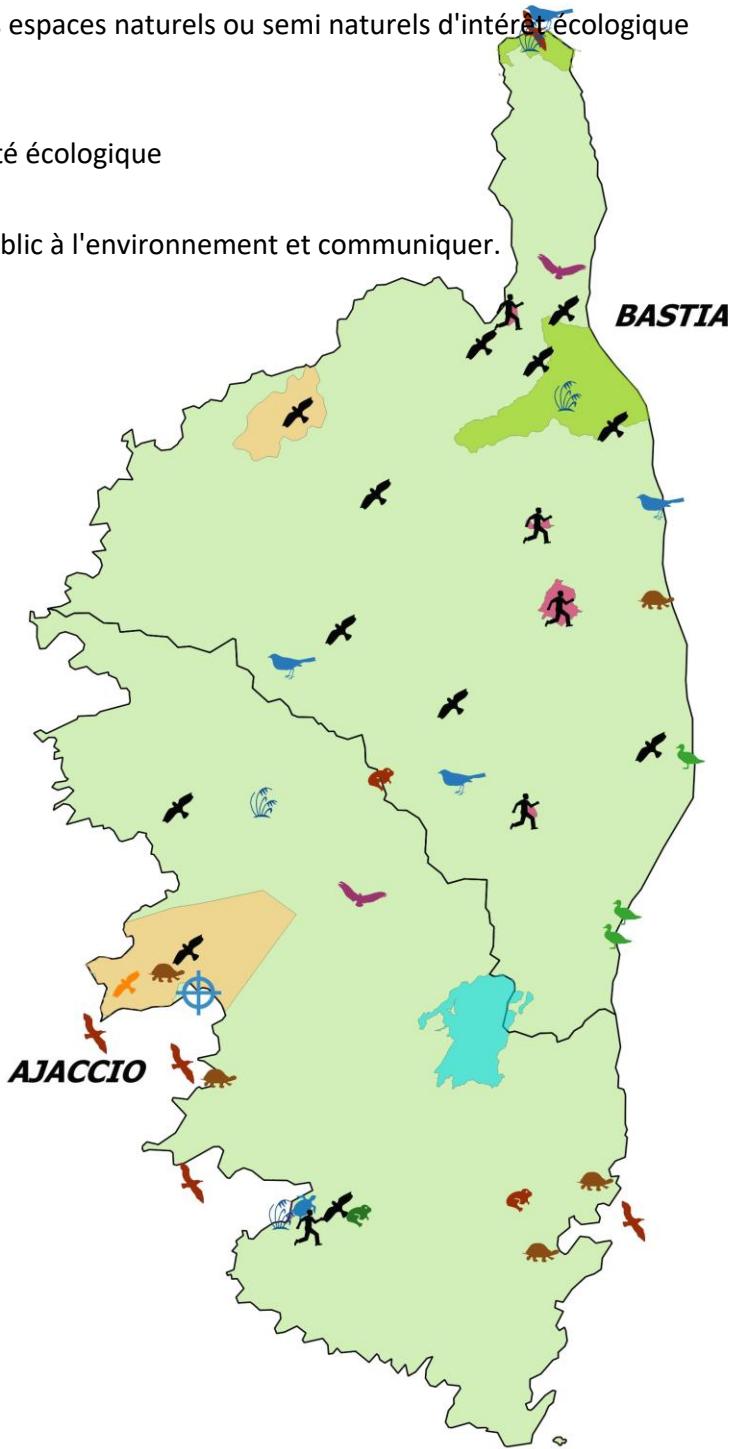
Légende

Etudes réalisées en 2015

-  Crapaud vert
-  Discoglosses
-  Tortue d'Hermann
-  Cistude d'Europe
-  Faucon pèlerin
-  Milan royal
-  Oiseaux d'eau
-  Oiseaux marins
-  Suivi avifaune
-  Autour des Palombes
-  Zones humides
-  Animation Natura 2000
-  Projet Life

Secteurs d'étude en 2015

-  Animation Natura 2000
-  Etudes zones humides
-  Projet de création d'une aire protégée
-  Secteur d'étude des Milans Royaux



0 10000 20000 mètres
1:700 000

Réalisation : CEN Corse 2016
Fonds : IGN 2011

« *Atlas de la Biodiversité de San Martinu di Lota. Rapport final.* »

Partenariat :

MAIRIE DE SAN MARTINU DI LOTA
Route du Cap – 20200 Pietranera

Jean-Jacques PADOVANI
Marie Hélène PADOVANI
Stéphane CARDINALI

Tél : 04 95 31 02 85
Email : dgs@sanmartino.corsica

Coordonné par :

CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DE CORSE
Siège Social : Maison ANDREANI - 871 Avenue de Borgo
20290 BORGO
Tél. : 04 95 32 71 63 – Fax : 04 95 32 71 73
Email : contact@cen-corse.org
Site internet : www.cen-corse.org
SIRET 39075220200031 - APE 9499Z

Année de rédaction : 2019-2020

Rédaction : Ludovic LEPORI (ludovic.lepori@cen-corse.org) : chargé d'études
Arnaud LEBRET (arnaud.lebret@cen-corse.org) : Chargé de mission
éducation à l'environnement

Photographies : Conservatoire d'espaces naturels de Corse, et internet libre de droit

Fonds cartographiques : Licence IGN. Données fournies par la Collectivité Territoriale de Corse (CTC)

Proposition de Citation : Lepori. L., Arnaud L., 2020. Atlas de la biodiversité de San Martinu di Lota. Rapport final. CEN Corse, 65 p.

Remerciements : Nous tenons à remercier la commune de San Martinu di Lota d'avoir permis la réalisation de cet Atlas de la biodiversité.

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	6
1. Matériels et méthode.....	7
1.1. La méthode de recensement pour les oiseaux.....	7
1.1.1. Méthode d'étude.....	7
1.1.2. Zones prospectées et points d'écoute.....	7
1.2. La méthode de recensement pour les reptiles et les amphibiens.....	8
1.3. La méthode de recensement pour la végétation	9
1.4. La recherche spécifique du chat forestier (<i>Felis sylvestris</i>)	9
1.5. Autres espèces recensées.....	10
2. Les grands types d'habitats naturels.....	11
2.1. Le milieu marin et le milieu côtier.....	11
2.1.1. L'habitat marin.....	11
2.1.2. La côte.....	11
2.2. La chênaie verte	11
2.2.1. La Chataigneraie	12
2.2.2. Les sources encroûtantes	12
2.2.3. Le maquis	12
2.2.4. Autres végétations.....	13
2.3. Le milieu montagnard.....	14
3. La flore remarquable : quelques exemples.....	16
4. Les oiseaux.....	18
4.1. Préambule : les oiseaux en Corse	18
4.2. Liste des espèces nicheuses à San Martinu di Lota	18
4.3. Liste des oiseaux de passage régulier.....	20
4.4. Les oiseaux nicheurs emblématiques/patrimoniaux.....	21
4.5. Les rapaces	27
5. Les reptiles.....	31
5.1. Introduction : reptiles en corse	31
5.2. Liste des espèces recensées à San Martinu di Lota	31
5.3. Fiches espèces	33
5.4. Répartition de la tortue d'Herman sur la commune	35
6. Les amphibiens	37
6.1. Intro amphibiens en corse.....	37
6.2. Liste des espèces recensées à San Martinu di Lota	37
6.3. Fiches espèces	38
6.4. Répartition des deux espèces endémiques	39
7. Les mammifères.....	40
7.1. Introduction mammifères en corse	40
7.2. Les espèces recensées à San Martinu di Lota.....	40
7.2.1. Les espèces terrestres non volantes.....	40
7.2.2. Les chauves-souris	40
7.2.3. Résultats des pièges photos	40

8. Les poissons d'eau douce	41
9. Sensibilisation, éducation à l'environnement.....	42
10. Enjeux de biodiversité et conclusion.....	43
10.1. Enjeux de biodiversité	43
10.1.1. Les oiseaux.....	43
10.1.2. Les reptiles	43
10.1.3. Les amphibiens	44
10.2. Zone importante pour la biodiversité.....	45
10.3. Zones à enjeux d'urbanisation.....	47
10.4. Conclusion et perspectives	49
BIBLIOGRAPHIE	51
ANNEXES	53

INTRODUCTION

La commune de San Martinu di Lota a répondu à l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) lancé par l'Agence Française de la Biodiversité (AFB) en septembre 2018. Elle a été favorablement retenue et fait partie des 4 communes corses lauréates pour la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC). Celui-ci se déroulera sur une période de deux ans (de 2019 à 2020).

Un atlas de la biodiversité a plusieurs objectifs dont les principaux sont :

- **sensibiliser et mobiliser** les élus, les acteurs socio-économiques et les citoyens à la biodiversité ;
- **mieux connaître la biodiversité** sur le territoire d'une commune et identifier les enjeux spécifiques ;
- **faciliter la prise en compte** de la biodiversité lors de la mise en place des politiques communales ou intercommunales.

San Martinu di Lota est situé géographiquement sur la façade orientale du Cap Corse (à la base du Cap). Son territoire s'étend sur près de 10 Km² de la mer à la montagne (dont le point culminant est le Monte Pinatelle à 984 mètres d'altitude). La commune présente de ce fait une grande diversité d'habitats ; un habitat marin avec près de 3 km de côtes, des habitats lacustres au débouché des rivières, un habitat forestier avec des forêts de chênesverts et de châtaigniers, et un habitat montagneux ouvert à semi-ouvert avec une crête asylvatique.

De part cette richesse d'habitats, deux zones importantes pour la biodiversité constituent une grande partie du territoire de la commune, se sont deux ZNIEFF (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique), dont une est la chênaie verte du Cap Corse et l'autre est constituée par les crêtes asylvatiques du Cap Corse.

La commune compte près de 3000 habitants, les plus grosses densités de population se trouvant au niveau des marines de Pietranera et de Grigione.

Ce premier document, intermédiaire, restitue les résultats obtenus lors de la phase de terrain qui s'est déroulée au printemps 2019. Les prospections ont principalement concerné les deux ZNIEFF afin d'améliorer les connaissances sur la faune et la flore sur ces zones d'intérêts naturels. Des inventaires sur l'étendue de la limite communale auraient demandé un temps plus important. D'autres prospections/inventaire seront entrepris ultérieurement sur le reste du territoire.

De par les compétences du CEN Corse et de ses spécialisations naturalistes, les inventaires se sont essentiellement focalisés sur les oiseaux, les reptiles et les amphibiens.

Des éléments d'informations sur les grands ensembles naturels, la flore remarquables, les mammifères et la biodiversité des rivières ont pu être apportés grâce à la fois aux observations de terrain mais aussi grâce à la bibliographie, aux bases de données naturalistes et à l'observation personnelle (bénévolat).

Les informations apportées par l'étude de terrain, permettront la réalisation d'un dépliant et de panneaux d'informations. Une page dédiée à la biodiversité a été créée sur le site internet de la commune avec une présentation de la faune et de la flore. Un formulaire en ligne permet aussi, aux personnes le souhaitant, de partager leur observation de terrain.

1. Matériels et méthode

La prospection est basée sur la mise en place de la méthode des points d'écoute qui consiste à répartir sur toute la zone d'étude des points d'observation de façon homogène et distants d'environ 300 m chacun. Une paire de jumelles 10x50 est nécessaire pour l'observation des oiseaux essentiellement, mais aussi dans certains cas pour l'observation des reptiles.

1.1. La méthode de recensement pour les oiseaux

1.1.1. Méthode d'étude

La méthodologie employée est celle mise en place par le Centre de Recherche sur la Biologie des Populations d'Oiseaux (CRBPO – Muséum d'Histoire Naturelle de Paris) pour ce qui concerne les relevés sur les oiseaux diurnes dans le cadre du programme de Suivi Temporel des Oiseaux Communs par Echantillonnage Ponctuel Simple (programme STOC-EPS, CRBPO 2003). Ce type de méthode ne permet pas d'effectuer un inventaire exhaustif mais rend compte de la composition de l'avifaune de la zone échantillonnée. Seule la multiplication des points d'écoute dans le temps et dans l'espace permet de connaître au mieux la diversité spécifique des zones étudiées ainsi que l'évolution des populations d'oiseaux (Faggio & Jolin, 2010).

Un EPS est un dénombrement de l'avifaune en un point où un observateur reste stationnaire pendant 5 à 10 minutes. L'observateur note tous les oiseaux qu'il entend ou voit, posés ou en vol. Toutes les espèces sont notées, les contacts d'individus différents sont comptabilisés. Il appartient à l'observateur de juger si deux contacts sont à attribuer au même individu ou à deux individus différents. Les jumelles peuvent être utilisées pour identifier un oiseau détecté préalablement mais pas pour rechercher des oiseaux distants. De bonnes conditions météorologiques d'observation sont requises.

Pour les passereaux, l'écoute du chant permet d'identifier un territoire donc la présence un couple d'une espèce donnée, avec la probabilité que l'oiseau se reproduise dans la région.

Etant donné que la notion d'abondance importe peu dans ce type d'inventaire car l'essentiel étant de connaître la présence ou l'absence de l'espèce. Le protocole EPS a été adapté pour se rapprocher de la méthode des Echantillonnages Fréquentiels Progressifs (EFP). Cela permet un seul passage par point d'écoute au lieu de deux recommandés si l'on tient compte du nombre d'individus présents. Aussi la plage horaire durant laquelle les relevés sont effectués est différente et peut être étendue à la journée entière. Cette adaptation permet de réaliser un nombre plus important de points d'observation pour une même période de temps.

1.1.2. Zones prospectées et points d'écoute

L'essentiel de la phase de terrain s'est déroulé entre le mois d'avril et le mois de juillet 2019. Quelques journées de prospection ont été effectuées en décembre 2019 et janvier 2020 pour la recherche du chat forestier.

Les points d'écoute et d'observation ont été répartis de façon homogène sur les deux types de ZNIEFF, ainsi 48 points ont été nécessaires pour couvrir l'ensemble des zones (voir figure 1 pour la localisation des points). L'accès aux différentes zones a été facilité en empruntant les multiples chemins et sentiers existant sur la commune. L'aspect montagneux du terrain n'a pas permis de réaliser plus de 6 à 8 points d'observations par jour. Sur la partie la plus haute, 6 heures de marche et d'observation ont été nécessaires pour relier le point de départ au point final.

Bien que les points d'écoute pour recenser les oiseaux durent 5 à 10 minutes, le temps de recensement des reptiles et des amphibiens rencontrés sur les chemins peut être beaucoup plus long (exemple de recherche des adultes d'amphibiens près des sources, ou de recherche de la tortue d'Hermann dans son milieu de vie).

En amont de cette phase de terrain, une phase d'étude de la cartographie a été nécessaire avant de se lancer dans la prospection proprement dite, pour ne pas perdre trop de temps sur le terrain. Elle a consisté à un repérage des zones les plus accessibles, à un repérage des sentiers, des sources etc.

Un GPS a été utilisé et s'est avéré très utile pour placer à bonne distance tous les points d'observations.

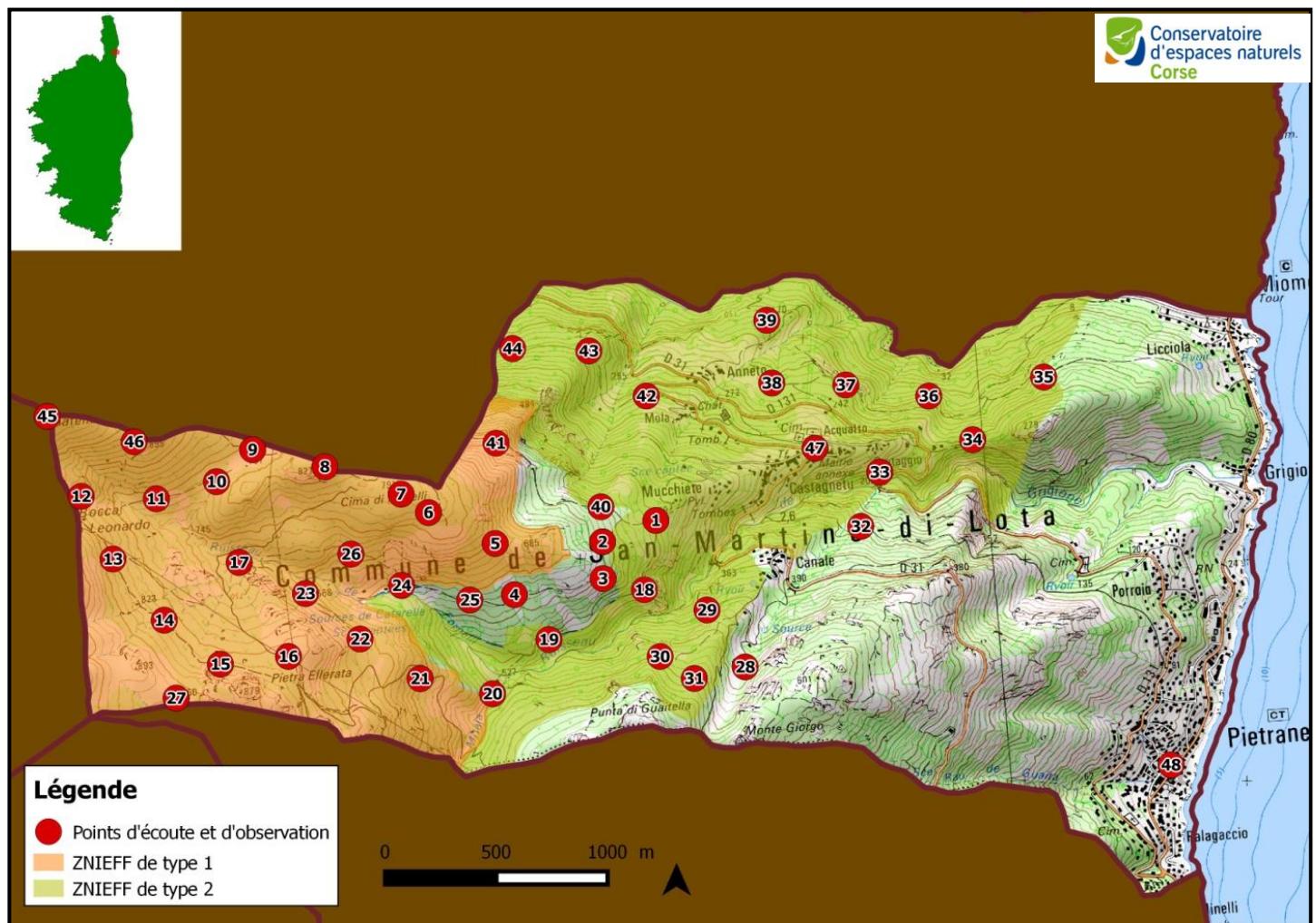


Figure 1 : localisation des points d'écoute et d'observation

1.2. La méthode de recensement pour les reptiles et les amphibiens

C'est à l'occasion des parcours reliant « les points d'écoute oiseaux » que les reptiles et les amphibiens ont pu être recensés. Pour ces deux taxons il est difficile d'établir une densité car ils peuvent être extrêmement nombreux (exemple des lézards). Par contre la méthode consiste à établir la présence/absence des espèces sur la commune.

Pour les amphibiens, une attention particulière a été portée à chaque fois qu'une source d'eau était localisée sur le parcours. Ainsi une recherche attentive autour du point d'eau a été

effectuée afin de privilégier l'observation d'adultes qui sont plus facilement identifiables (l'identification spécifique des têtards ou larves étant plus difficile) (Delaugerre & Cheylan, 1992). La détection des chants a permis aussi de trouver quelques espèces aux alentours du village.

Pour les reptiles, les lézards et les serpents notamment, ils ont pu être identifiés à l'aide d'une paire de jumelles à chaque rencontre avec un individu sur les différents sentiers empruntés.

Pour la tortue d'Hermann, une attention particulière a été portée entre le mois de mai et le mois de juillet car c'est la période d'activité optimale de l'espèce. Notamment sur les secteurs favorables exposés au sud, arides et secs qui sont caractérisés par une végétation typique, comme par exemple des secteurs à broussaille avec asperges, les secteurs à chênes lièges et les secteurs à oliviers ou oléastres.

1.3. La méthode de recensement pour la végétation

Lors de la phase de terrain les grands types de végétations ont été notés.

L'étude de la bibliographie a permis de se familiariser avec la flore remarquable et avec les différents types d'habitats où se développent la végétation selon l'altitude (Gamisans & Marzocchi, 1996 ; Gamisans, 2006). L'étude des photographies satellites a aussi été très utile au travail de cartographie des grands ensembles naturels.

Pour la flore remarquable il n'y a pas eu de recherches spécifiques. Les plantes ont été notées au fur et à mesure de notre progression. Elles ont été photographiées, pour identification ultérieure, et pointées au GPS.

1.4. La recherche spécifique du chat forestier (*Felis sylvestris*)

La présence quasi certaine du chat forestier dans les années 1980 (comm. Perso.) sur les hauteurs de la commune a conduit à mettre en place un protocole de recherche pour vérifier sa présence actuelle ou sa disparition.

Le protocole est basé sur une méthode classiquement mis en œuvre pour rechercher cette espèce. C'est celle des pièges photographiques, largement inspirée de l'étude de Kraft, 2008.

Deux pièges photos ont été placés à des endroits stratégiques (figure 1), ici en l'occurrence il s'agit du secteur où l'espèce avait été observée en 1980.

Une fois l'emplacement choisi, un piquet en bois imprégné d'une substance attractive pour l'espèce est positionné en face du piège photo. Cela permet d'optimiser les chances de prises de vues du chat forestier. C'est la méthode des pièges à poils couplée à celle des pièges photos (Kraft, 2008). Cela permet potentiellement de récupérer des poils qui pourront être transmis à l'ONCFS (Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage) à fin d'analyses génétiques.

Le protocole indique que le dispositif doit être placé entre le mois de janvier et le mois d'avril, période correspondant au rut. Le dispositif est ensuite localisé par GPS.

Un relevé des cartes mémoires est effectué toutes les trois semaines, afin de vérifier la présence/absence de l'espèce.



Figure 2 : dispositif piège photo chat forestier

1.5. Autres espèces recensées

Les autres espèces mentionnées dans ce document (autres que celles vues précédemment), ont été observées à l'occasion de nos parcours de terrain, et n'ont pas fait l'objet de recherches spécifiques.

Ainsi les informations récoltées concernent les mammifères et les poissons d'eau douce. Elles sont à la fois issues d'observations de terrain réalisées en 2019 mais aussi d'informations antérieures (observations personnelles ou provenant d'habitants de la commune).

Différents groupes, comme les insectes, les chauves-souris, qui comportent plusieurs espèces (des milliers pour les insectes), mériteraient une étude spécifique.

L'écosystème des cours d'eau mériteraient aussi à lui seul une étude particulière. L'habitat correspondant est divers car on y trouve une partie terrestre spécifique avec souvent des ripisylves (forêts longeant le cours d'eau), une partie proprement aquatique et une partie à l'interface des deux autres (rives et berges) (<http://www.riverview.fr/Eau-et-riviere/Biodiversite-des-rivieres>).

2. Les grands types d'habitats naturels

La cartographie de la végétation est présentée en figure 9. Elle correspond aux grands ensembles naturels qui sont détaillés ci-dessous.

2.1. Le milieu marin et le milieu côtier

2.1.1. L'habitat marin

La commune de San Martinu di Lota fait partie des 27 communes intégrées au Parc Marin du Cap Corse et des Agriates. Le plan de gestion du Parc a été validé en juillet 2019, il fixe les grands objectifs de gestion qui sont aux nombre de 6, dont entre autres : améliorer la connaissance, sensibiliser et préserver le milieu marin (<http://www.aires-marines.fr/L-Agence/Organisation/Parcs-naturels-marins/Parc-naturel-marin-du-cap-Corse-et-de-l-Agriate/Objectifs-du-Parc>).



Figure 3 : Embouchure du Grigione, hiver 2019

2.1.2. La côte

Globalement, le milieu côtier est constitué de maquis bas avec les essences classiques que l'on peut rencontrer à l'étage littoral : le cinéraire maritime (*Jacobaea maritima*) qui pousse tout près de la mer (car supportant un certain degré de salinité), plus loin en arrière de la côte on trouve essentiellement une végétation Thermoméditerranéenne composée : de cistes de Montpellier (*Cistus monspeliensis*) accompagnés d'arbustes type filaire (*Phillyrea sp.*), myrtes (*Myrtus communis*), genêts épineux (*Genista scorpius*), arbousiers (*Arbutus unedo*) et lentisques (*Pistacia lentiscus*), entre autres (Gasmisans, 2006).



Figure 4 : Végétation thermoméditerranéenne

2.2. La chênaie verte

Très vite après la côte le chêne vert est présent jusqu'à environ 700 mètres d'altitude. Cette essence constitue une vaste forêt sur le territoire de la commune et y couvre quasiment les ¾ de sa superficie.

Une grande partie de cette forêt constitue une ZNIEFF de type 2, reconnue pour son intérêt en terme de biodiversité. Elle constitue un important corridor écologique permettant aux espèces forestières de s'y déplacer sur de grandes distances et ainsi réaliser l'ensemble de leur cycle biologique.

« *Cette chênaie est dispersée sur la longueur du Cap Corse. Elle représente les derniers vestiges d'une végétation qui recouvrait en grande partie les montagnes et les versants de cette région. Ravagées par les incendies, les chênaies subsistent actuellement dans les vallons, près des villages* » (<https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/znieffpdf/940004078.pdf>).

2.2.1. La Chataigneraie

Au sein de la chênaie verte, le long des vallons humides quelques petits bois de châtaigniers sont présents. Ces châtaigneraies comportent une biodiversité particulière et spécifique. Elles sont l'habitat de nombreuses espèces animales et végétales.

2.2.2. Les sources encroûtantes

C'est généralement au niveau des châtaigneraies que l'on va trouver les sources encroûtantes. Celles-ci réunissent diverses formations végétales dominées par des bryophytes spécialisées (mousses et hépatiques), que les scientifiques regroupent sous le terme de « Cratoneurion ». Il se développe au niveau des sources ou de suintements, sur des matériaux carbonatés humides issus de dépôts actifs de calcaire donnant des tufs (dépôts non consistants) ou des travertins (roche calcaire indurée).

« *Lors de la circulation de l'eau au contact de la roche, celle-ci se charge en bicarbonates et en calcium. A l'exurgence, des algues et des bactéries sont à l'origine de la précipitation de bicarbonate de calcium, minéral constitutif des travertins. Lors de la photosynthèse, le gaz carbonique dissout dans l'eau est absorbé par des végétaux, rendant le milieu saturé en ions. Ceux-ci sont alors piégés par une substance recouvrant les filaments algaires, point de départ de la cristallisation du calcaire. Le développement de tufs est donc étroitement lié à la présence et à l'abondance de la végétation.*

Cet habitat fontinal est considéré comme d'intérêt communautaire prioritaire par la Directive Habitat-Faune-Flore sous l'intitulé 7220 – Sources pétrifiantes avec formations de travertins (Cratoneurion) ». (Hugonnot et al. 2018)



Figure 5 : Source encroûtante au lieu-dit Trente spiscine

Il est à noter que cet habitat a dû subir de fortes dégradations lors du grand incendie de l'été 2003 qui a ravagé une grande partie de la commune voisine (Santa Maria di Lota) et une partie de la commune de San Martinu. Il y avait avant cet incendie toute une série de sources encroûtantes en versant nord du massif allant de Cima di Morelli au Monte Pinatelle. Aujourd'hui près de la moitié de ces sources se trouvent dans un habitat dégradé car la forêt a été remplacé par le maquis et les ronciers. Les paramètres de luminosité étant modifiés, la flore spécifique a possiblement disparu et/ou été modifiée.

2.2.3. Le maquis

Il constitue une végétation intermédiaire avant le développement de la forêt. A San Martinu il est constitué principalement : de cistes de Montpellier (*Cistus monspeliensis*), de filaires (*Phillyrea sp.*), de myrtes (*Myrtus communis*), de genêts épineux (*Genista scorpius*), d'arbousiers (*Arbutus unedo*) et de bruyères arborescentes (*Erica arborea*).

On peut le trouver en association avec le sous-bois de chênes verts de la côte jusqu'à 700 mètres d'altitude et puis tout seul au-delà où il est surtout composé d'arbousiers et de bruyères.

2.2.4. Autres végétations

- Un petit bois de houx (*Ilex aquifolium*) a été localisé à 650 mètres d'altitude. La taille des arbres est relativement importante (sans toutefois atteindre la hauteur des beaux spécimens de la forêt de Stella, situé dans la région du Nebbiu, par exemple). Les plus grands atteignent 6 à 8 mètres de haut et la superficie du bois ne dépasse pas 1 ha. Ces arbres sont présents au sein d'un massif de chênes verts situé en partie haute du cours d'eau de Fornelli.
- Une forêt de chêne liège est présente en partie basse de la vallée du Grigione. Situé en versant sud, ce massif s'étale depuis un petit sommet à 280 mètres d'altitude jusqu'à la côte au niveau du hameau de Grigione.
- Quelques petites oliveraies sont localisées sur les secteurs bien ensoleillés de la commune, notamment une est située au niveau du village au lieu-dit E Sulane et une autre vers le hameau de Pietranera au lieu-dit Porraia.
- Un tout petit bois de pins martimes (*Pinus pinaster*) est situé en amont du hameau de Canale. Au nombre d'une trentaine d'arbres dont la hauteur est comprise entre 10 à 12 mètres.
- La ripisylve, forêt logeant les deux principaux cours d'eau, est composée majoritairement d'aulne glutineux (*Alnus glutinosa*), mais le frêne à fleurs (*Fraxinus ornus*) y est bien présent aussi. Ce dernier est présent aussi, par tâche assez abondante, à l'intérieur de la chênaie verte.



Figure 6 : Chênaie verte et châtaigneraie au village de San Martinu

2.3. Le milieu montagnard

A partir de 700 mètres d'altitude la végétation arborée se fait de plus en rares. Le maquis parfois haut peut encore se rencontrer jusqu'à 800 mètres, mais au-delà la végétation est surtout composée de formations particulières appelées fruticées naines qui sont typiques des crêtes du Cap Corse. Cet habitat est formé pour l'essentiel d'arbustes nains en forme de coussinet, comme l'euphorbe épineuse (*Euphorbia spinosa*), le romarin (*Rosmarinus officinalis*), le thym Corse (*Thymus herbabarona*), le genêt de Salzmann (*Genista salzmannii*), l'immortelle d'Italie (*Helichrysum italicum*), la bruyère arborescente (*Erica arborea*), l'antyllide d'Hermann (*Anthyllis Hermanniae*).



Figure 7 : Fruticée naine à l'Alziccia

Dans cet habitat on peut trouver quelques petits plateaux de montagne constitués principalement d'une végétation herbacée (type pelouse) avec souvent un bocage à aubépines. Des sources y sont présentes, augmentant ainsi la biodiversité du milieu (milieu en mosaique)(figure 8).

C'est au niveau de ces crêtes de montagne que l'on va rencontrer la plupart des plantes endémiques du Cap Corse (voir chapitre 3).

La ZNIEFF de type 1 « crêtes asylvatiques du Cap Corse » englobe la quasi-totalité de la crête centrale du Cap Corse sur environ 28 km.

« *Secteurs de grand intérêt biologique ou écologique les crêtes asylvatiques du Cap Corse présentent une remarquable biodiversité, avec plus d'une cinquantaine d'espèces patrimoniales (protégées, rares, menacées ou endémiques)* »

(<https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/znieffpdf/940004076.pdf>)



Figure 8 : Plateau et source de Lota Maio

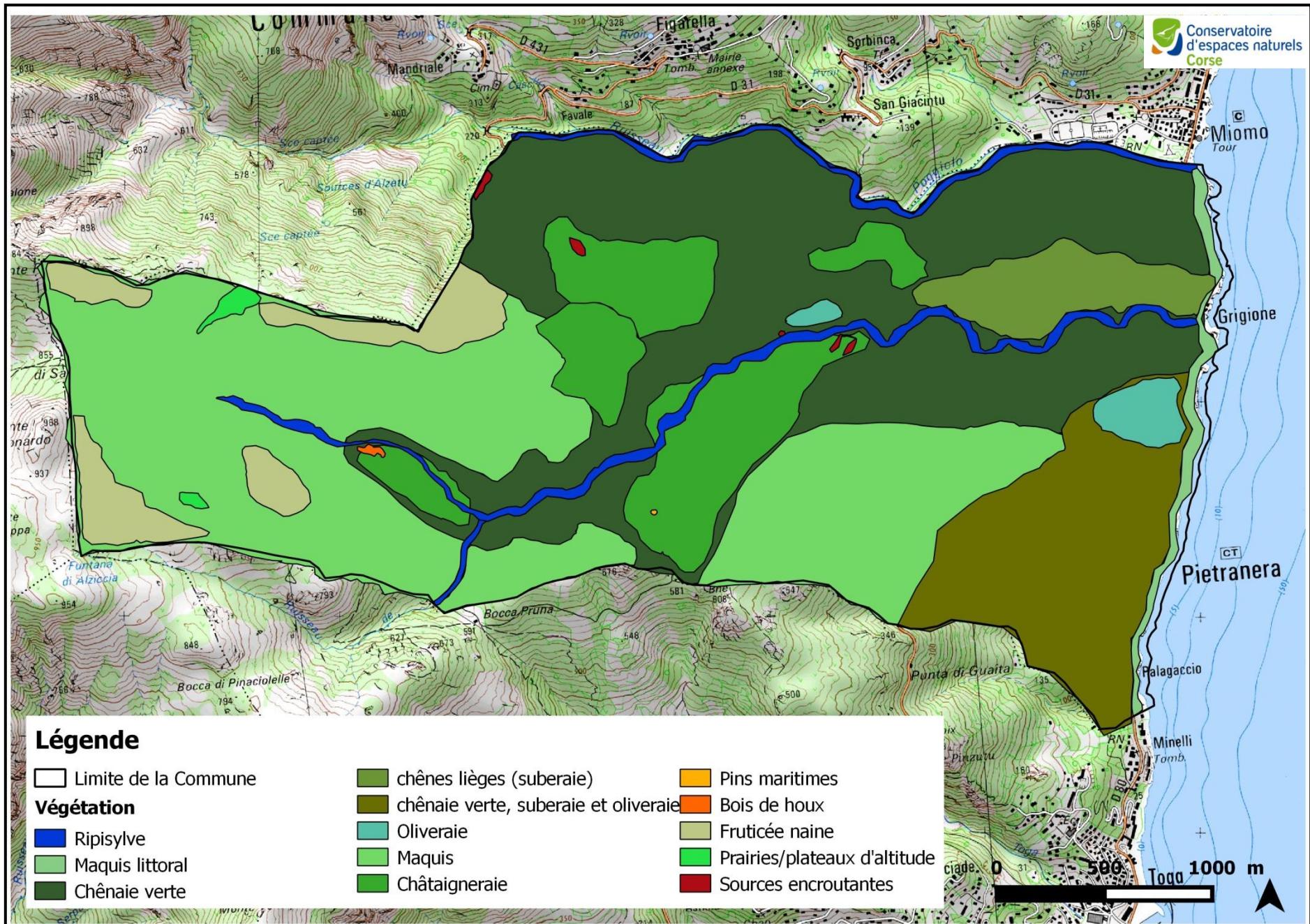


Figure 9 : Cartographie de la végétation

3. La flore remarquable : quelques exemples

Il est présenté ici des espèces végétales endémiques, rares et/ou protégées qui ont été découvertes lors des prospections de terrain (oiseaux et reptiles/amphibiens). Ces espèces ont été essentiellement rencontrées au niveau des crêtes de montagne.

Ce paragraphe n'a pas la prétention de rendre compte de toute la flore remarquable de la commune, qui possiblement pourrait être composée de plusieurs dizaines d'espèces. Une étude spécifique serait à réaliser par des botanistes.

Les photos ont été prises sur le terrain au printemps 2019.

Les huit espèces recensées sont présentées ci-dessous sous forme de fiches descriptives :



Ancolie commune (*Aquilegia dumeticola*): C'est une endémique de Corse et d'Italie. Elle est assez répandue dans les forêts fraîches entre 600 et 1500 mètres. A San Martinu di Lota, elle a été notée en montagne près d'une source à environ 700 m d'altitude.



Arméria à tête blanche (*Armeria leucephala*), Erba muvrella bianca: C'est une endémique Corse. Elle pousse essentiellement sur les rochers entre 200 et 2700 m. A San Martinu di Lota, elle a été notée à 984 mètres au Monte Pinatelle.



Fougère de crête (*Pteris cretica*): C'est une espèce protégée, elle est rare et menacée car son habitat-les sources pétrifiantes-est en voie de disparition en Europe (habitat dit prioritaire). A San Martinu di Iota, elle a été découverte au niveau des sources du lieu-dit Trente spiscine.



Pancratium d'Illyrie (*Pancratium illyricum*), Cipollacanina : C'est une endémique de Corse, de Sardaigne et de Capraia. Elle pousse dans les milieux ouverts, les pelouses, les cistaines de 0 à 1200 m. A San Martinu di Lota, elle a été notée près de Cima di Morelli et au plateau de Lota Maio.



Polygala Corse (*Polygala nicaeensis corsica*) : C'est une endémique Corse, fréquente dans le Cap Corse et disséminée ailleurs. Elle pousse dans les pelouses, les fruticées naines et les forêts claires entre 0 et 1200 m. A San Martinu di Lota, elle a été trouvée dans les fruticées naines du plateau de l'Alziccia



Santoline Corse (*Santolina corsica*), Santulina : C'est une endémique de Corse et de Sardaigne. Elle pousse dans les fruticées naines entre 300 et 1700 m surtout dans le massif de San Petrone, le Cap Corse et la région de Corte. A San Martinu di Lota, elle a été notée sur le versant nord de Cima di Morelli où elle constitue à certains endroits des parterres assez vastes.



Thym Corse (*Thymus herba-barona*), Erba barona : C'est une espèce endémique de Corse, de Sardaigne et des Baléares. Il est abondant sur toute la Corse au niveau des fruticées naines de 800 à 2000 m. A San Martinu di Lota, c'est sur les pentes du Monte Pinatelle qu'il est le plus abondant.



Violette Corse (*Viola Corsica*), Viola Corsa : Cette pensée est endémique des crêtes du Cap Corse, on ne la trouve nulle part ailleurs. Elle pousse au niveau des fruticées naines de 700 à 1300 m. A San Martinu di Lota, elle a été notée le long du chemin entre Petra Ellarata et le col de San Leonardu et sur les pentes du Monte Pinatelle.

4. Les oiseaux

4.1. Préambule : les oiseaux en Corse

La Corse compte une centaine d'espèces d'oiseaux nicheurs. Parmi celles-ci 23 présentent une forme (ou sous-espèce) particulière à la Corse ou Corso-sarde ou Corso-toscane. Une espèce est strictement endémique ; la Sittelle Corse (*Sitta whiteheadi*) (que l'on ne trouve nulle part ailleurs), et inféodée aux forêts de pins Larici (*Pinus nigra var. corsicana*).

Le milieu insulaire étant par définition limité géographiquement, le nombre d'espèces présentes en Corse y est plus faible que sur le continent, mais la diversité des espèces est tout de même importante en comparaison avec d'autres îles de même taille, au regard de la diversité des habitats présents (Thibault, 2006).

La Corse est aussi visitée par de nombreux oiseaux migrants, jusqu'à 235 espèces recensées à la pointe du Cap Corse (Thibault, 2006). La plupart de ces espèces ne font que passer et quelques-unes peuvent transiter quelques jours (halte migratoire) avant de repartir en migration.

4.2. Liste des espèces nicheuses à San Martinu di Lota

Les données brutes présentant toutes les espèces recensées et leur localisation figurent en annexe 1 du document.

Le tableau 1 ci-dessous présente la liste des espèces d'oiseaux nicheurs qui sont présents sur la commune. Il présente aussi : le statut de protection, le statut de reproduction, le statut dans les listes rouges (Linossier *et al*, 2017) et le statut de protection au niveau européen défini par la directive oiseaux. La légende du tableau par rapport aux listes rouges est présentée en figure10.

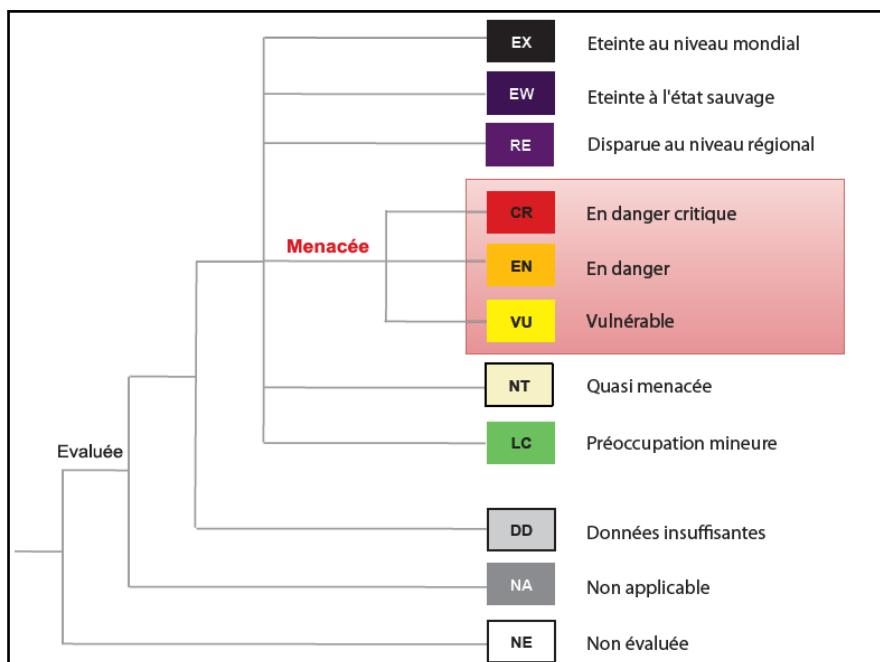


Figure 10 : Les catégories de l'IUCN utilisées à l'échelle régionale (Linossier *et al.* 2017)

Tableau 1 : Les oiseaux nicheurs de San Martinu et leurs statuts de protection

Nom français	Statut de protection	Liste rouge Corse	Liste rouge mondiale	Annexe I Directive Oiseaux	Statut de reproduction
Alouette lulu	protégée	LC	LC	X	Nicheur certain, sédentaire
Autour des palombes	protégée	VU	NE	X	Nicheur certain, sédentaire
Bergeronnettes des ruisseaux	protégée	LC	LC		Nicheur certain, sédentaire
Bruant zizi	protégée	LC	LC		Nicheur certain, sédentaire
Bruant proyer	protégée	LC	LC		Nicheur certain, sédentaire
Buse variable	protégée	LC	LC		Nicheur certain, sédentaire
Chardonneret élégant	protégée	LC	NE		Nicheur certain, sédentaire
Effraie des clochers	protégée	LC	LC		Nicheur certain, sédentaire
Corneille mantelée	protégée	LC	LC		Nicheur certain, sédentaire
Coucou gris	protégée	LC	LC		Nicheur certain, sédentaire
Engoulevent d'Europe	protégée	LC	LC	X	Nicheur certain, migrateur
Epervier d'Europe	protégée	LC	LC		Nicheur certain, sédentaire
Etourneau unicolore	protégée	LC	LC		Nicheur certain, sédentaire
Faucon crécerelle	protégée	LC	LC		Nicheur certain, sédentaire
Fauvette à tête noire	protégée	LC	LC		Nicheur certain, sédentaire
Fauvette mélancocéphale	protégée	LC	LC		Nicheur certain, sédentaire
Fauvette de Moltoni	protégée	LC	LC		Nicheur certain migrateur
Fauvette pitchou	protégée	LC	NT	X	Nicheur certain, sédentaire
Fauvette sarde	protégée	NT	LC	X	Nicheur certain, sédentaire
Geai des chênes	protégée	LC	NE		Nicheur certain, sédentaire
Gobemouche insulaire	protégée	LC	NE		Nicheur certain, sédentaire
Grand corbeau	protégée	LC	LC		Nicheur certain, sédentaire
Grimpereau des bois	protégée	NT	NE		Nicheur certain, sédentaire
Gros-bec casse-noyaux	protégée	DD	LC		Nicheur possible
Hirondelle rustique	protégée	LC	LC		Nicheur probable, migrateur
Hirondelles des fenêtres	protégée	LC	LC		Nicheur probable, migrateur
Linotte mélodieuse	protégée	LC	LC		Nicheur certain, sédentaire
Martinet noir	protégée	LC	LC		Nicheur certain, sédentaire
Merle noir	chassable	LC	LC		Nicheur certain, sédentaire
Mésange à longue queue	protégée	LC	LC		Nicheur certain, sédentaire
Mésange bleue	protégée	LC	LC		Nicheur certain, sédentaire
Mésange charbonnière	protégée	LC	LC		Nicheur certain, sédentaire
Mésange noire	protégée	LC	LC		Nicheur certain, sédentaire
Milan royal	protégée	NT	NT	X	Nicheur certain, sédentaire
Moineau cisalpin	protégée	LC	LC		Nicheur certain, sédentaire
Monticole bleue	protégée	LC	LC		Nicheur probable, migrateur
Perdrix rouge	chassable	LC	LC		Nicheur certain, sédentaire
Petit duc d'Europe	protégée	LC	LC		Nicheur certain, sédentaire
Pic épeiche	protégée	LC	NE		Nicheur certain, sédentaire

Pie-grièche écorcheur	protégée	NT	LC	X	Nicheur certain, migrateur
Pigeon ramier	chassable	LC	LC		Nicheur certain, sédentaire
Pinson des arbres	protégée	LC	LC		Nicheur certain, sédentaire
Pipit rousseline	protégée	NT	LC	X	Nicheur certain, sédentaire
Pouillot véloce	protégée	VU	LC		Nicheur possible, migrateur
Roitelet à triple bandeau	protégée	LC	LC		Nicheur certain, sédentaire
Rougegorge familier	protégée	LC	LC		Nicheur certain, sédentaire
Serin cini	protégée	LC	LC		Nicheur certain, sédentaire
Tarier pâtre	protégée	LC	LC		Nicheur certain, sédentaire
Tourterelle turque	protégée	LC	LC		Nicheur certain, sédentaire
Troglodyte mignon	protégée	LC	NE		Nicheur certain, sédentaire
Venturon Corse	protégée	LC	NT		Nicheur certain, sédentaire
Verdier d'Europe	protégée	LC	NE		Nicheur certain, sédentaire

Au total 52 espèces d'oiseaux nicheurs ont été recensées. Le statut de reproduction est défini sur des critères comportementaux issus de l'atlas des oiseaux nicheurs (http://www.corif.net/site/_fichiers/atlasnational/AONFM_protocole.pdf).

Les indices correspondant au statut de l'espèce sont: reproduction possible, reproduction probable, reproduction certaine.

Six espèces nicheuses présentes à San Martinu sont considérées comme quasi menacées sur la liste rouge de Corse et/ou mondiale : fauvette pitchou, fauvette sarde, grimpereau des bois, milan royal, pie-grièche écorcheur, venturon Corse et pipit rousseline. Elles sont aussi (sauf pour le grimpereau et le venturon) classées en annexe 1 de la directive oiseaux (considérées comme particulièrement menacées en Europe). L'engoulevent d'Europe est aussi classé en annexe 1 de la directive oiseaux.

Une espèce, l'autour des palombes, dont un couple est présent sur la commune, est classée comme menacée dans la catégorie vulnérable, avec une priorité de conservation majeure.

Le pouillot véloce, dont le statut de reproduction sur la commune reste à préciser (pas de preuves formelles de nidification), est aussi classé vulnérable.

Des fiches descriptives pour ces espèces particulièrement menacées sont présentées au chapitre 4.4.

4.3. Liste des oiseaux de passage régulier

A la liste des oiseaux nicheurs, il faut ajouter des espèces qui ne sont pas nicheuses mais qui viennent chasser, hiverner ou estiver et qui sont de passage régulier sur la commune. A noter que le Cap Corse est une zone de migration importante pour les oiseaux. Des milliers de migrants passent par la côte ou par les crêtes en période printanière de mars à juin et en période automnale de septembre à novembre (Faggio & Jolin, 2008). Toutes les espèces migratrices européennes peuvent potentiellement être observées sur la commune. Souvent elles sont vues de façon furtive car elles sont en migration active et ne font qu'un passage rapide. Toutefois quelques espèces peuvent y stationner temporairement.

Le tableau ci-dessous liste les espèces de passage les plus régulièrement observées :

Tableau 2 : oiseaux de passage réguliers

Nom français	Statut de protection	Liste rouge Corse	Liste rouge mondiale	Statut de présence
Huppe fasciée	protégée	LC	LC	Estivante
Gobemouche noir	protégée	LC	LC	Estivante
Rougequeue noir	protégée	LC	LC	Hivernante
Tarin des aulnes	protégée	LC	LC	Hivernante
Goéland d'Audouin	protégée	VU	VU	Hivernante
Grive musicienne	chassable	LC	LC	Hivernante
Aigle royal	protégée	EN	LC	Sédentaire, zone de chasse
Faucon pèlerin	protégée	VU	LC	Sédentaire, zone de chasse
Accenteur mouchet	protégée	LC	LC	Hivernante

L'aigle royal et le Faucon pèlerin sont très régulièrement observés sur la commune et plus particulièrement sur les hauteurs du village. Des nids de ces deux espèces sont connus au niveau des communes voisines d'Olmeta du Cap Corse et de Santa Maria di Lota. Leur territoire ou domaine vital étant vaste et sans frontières, ils trouvent probablement de quoi chasser sur la commune de San Martinu di Lota. Ce sont deux rapaces menacés en Corse (respectivement en danger et vulnérable) car leur effectif est limité à la fois par l'insularité et par leur faible densité (1 couple tous les 3 à 4 km en moyenne).

La huppe fasciée et le gobemouche noir sont des visiteurs d'été très régulier sur la commune. Le rougequeue noir, le tarin des aulnes et l'accenteur mouchet sont des hivernants, très réguliers aussi.

Le goéland d'Audouin est un visiteur régulier sur la côte en hiver. Souvent noté à l'unité (comm. perso. Arnaud Lebret). Ce sont probablement des individus erratiques longeant la côte orientale, peut-être en lien avec la colonie de reproduction présente à la pointe du Cap Corse. C'est une espèce classée vulnérable sur la liste rouge des oiseaux de Corse et la liste rouge mondial. Il est beaucoup moins commun que le goéland leucophée (qui est le plus commun en Corse) et localisé au pourtour méditerranéen.

4.4. Les oiseaux nicheurs emblématiques/patrimoniaux

Ici neuf espèces, plus particulièrement menacées, rares ou qui présentent de forts enjeux de protection, sont décrites de façon plus détaillée. Des suggestions de conservation afin de limiter l'impact de certaines pratiques sont proposées à la fin de chaque paragraphe dédié à l'espèce (basées essentiellement sur les fiches INPN du Muséum d'Histoire Naturelle : <https://inpn.mnhn.fr/docs/cahab/fiches>).

Source photo : internet libre accès

Source bibliographique et source des noms corses : Thibault, 2006 et site internet de l'ADECEC

Autour des palombes (*Accipiter gentilis*), Falcu culombaghju

Description/habitat : C'est un rapace de taille moyenne (1m10 d'envergure pour la femelle). Il est classé vulnérable et en priorité de conservation majeur sur la liste rouge des oiseaux de Corse. Vulnérable car la densité de population est relativement faible (1 couple tous les 4 km si l'habitat est favorable, Thibault *et al.* 2001) et son milieu de vie est très spécifique. En l'occurrence, pour l'autour, la présence de forêts et de grands arbres pour nicher et s'alimenter est primordiale à son maintien. Les deux principales menaces pesant sur l'espèce sont les incendies et les coupes de bois proches des nids qui peuvent créer une perte conséquente du territoire de chasse et/ou de nidification, et engendrer à terme la disparition du couple.



René Roger. www.oiseauxdecorse.fr

A San Martinu : un couple est connu depuis l'année 2013 et est suivi par le CEN Corse qui étudie l'espèce afin d'améliorer les connaissances sur sa répartition géographique.

Suggestion de conservation : il est important pour conserver ce rapace de maintenir la qualité forestière du territoire de nidification. Les coupes de bois devraient être proscrites dans un rayon d'au moins 200 mètres du nid. Aucun dérangement (randonnée, travaux divers, etc.) ne devrait survenir pendant la période de nidification qui s'étale du mois de mars au mois de juillet, dans les environs immédiats du nid.

Alouette lulu (*Lullula arborea*), luduletta

Description/habitat : L'alouette lulu est une espèce dite thermophile. Elle aime les endroits secs et ensoleillés. Son habitat de prédilection est le milieu ouvert à végétation basse (les clairières en forêts, la prairie pâturée en plaine ou en montagne, les champs de vigne, les dunes littorales etc....). Son statut est jugé défavorable en Europe en raison d'un déclin, dans pratiquement tous les pays, survenu à partir des années 1970.



www.flickr.com; libre accès

A San Martinu : Des couples ont été observés essentiellement sur les plateaux de montagnes.

Suggestion de conservation : L'alouette est un oiseau des milieux ouverts. La fermeture du milieu est ciblée comme étant une des causes de son déclin. Le développement de l'élevage extensif, maintenant le milieu ouvert, lui est favorable.

Grimpereau des bois (*Certhia familiaris*), Rampichinu

Description/habitat : C'est un petit passereau singulier avec son bec long et fin incurvé vers le bas, qui grimpe le long des arbres à la manière d'une souris. Récemment une forme endémique à la Corse a été décrite se rapprochant des populations du Caucase (Pons *et al.* 2019).

A San Martinu : c'est une découverte car il n'était pas connu comme nicheur dans le Cap Corse. Les prospections de terrain ont permis de recenser 4 couples. Cela est un effectif faible pour un petit passereau.



Suggestion de conservation : Le grimpereau est un oiseau forestier. Les arbres lui servent aussi bien pour trouver sa nourriture (insectes, araignées, myriapodes), que de supports pour établir son nid (sous l'écorce ou à l'intérieur des fissures du tronc). Le maintien de la forêt lui est indispensable. Il est à signaler que les couples de San Martinu sont tous localisés dans des châtaigneraies, dont une de celles-ci est classée en espace vert protégé (châtaigneraie remarquable du Cap Corse). Il serait intéressant d'avoir une réflexion sur le classement des autres châtaigneraies.

Fauvette pitchou (*Sylvia undata*), Capinera curpettirossa

Description/habitat : Petite fauvette du maquis (12 à 14 cm), sans cesse en mouvement, elle est assez difficile à voir et c'est souvent son cri caractéristique qui permet de la détecter. Elle est de couleur grise dessus et rouge vineux dessous. En Corse, elle occupe préférentiellement l'étage de maquis moyen où elle établit son nid. Elle se nourrit essentiellement d'insectes trouvés dans les buissons



A San Martinu : elle est plutôt localisée à certains secteurs du littoral et en montagne au niveau du maquis de taille moyenne.

Suggestion de conservation : Fauvette inféodée au maquis, la perte de son habitat, par les incendies ou le gyrobroyeage excessif, est le principal danger pour cette espèce. De même les travaux divers (fauchage, débroussaillement) qui sont réalisés en période de nidification (d'Avril à juillet) sont préjudiciables car ils détruisent les nichées.

Fauvette Sarde (*Sylvia sarda*), Capinera scupaghjola

Description/habitat : Petite fauvette du maquis cousine de la pitchou. Elle est endémique de Corse et de Sardaigne. On peut la rencontrer dans le maquis bas avec affleurement rocheux, du littoral à la montagne.

A San Martinu : elle est surtout présente à partir de 500 m d'altitude. Son habitat préférentiel étant la fruticée naine ; végétation basse des crêtes de montagne.



Suggestion de conservation : les suggestions sont identiques à celles pour la fauvette pitchou (fiche précédente) car elles vivent toutes les deux au sein du maquis. Même si leur habitat se distingue par rapport à la hauteur de celui-ci.

Engoulement d'Europe (*Caprimulgus europaeus*), Nottula

Description/habitat : L'engoulement est un oiseau de taille moyenne (26 à 28 cm) faisant penser en vol à un petit rapace. C'est un oiseau nocturne qui chasse les insectes en vol. Ses cris rappellent le croassement d'une grenouille.

En Corse on le rencontre souvent au niveau des villages où il chasse les insectes attirés par les lumières. Il est bien répandu du littoral à l'intérieur jusqu'à 1500 m d'altitude.

Son territoire est vaste, il peut chasser à plusieurs kilomètres de son nid qu'il construit au sol.



A San Martinu : Plusieurs couples sont présents près du village. Au moins un couple a été localisé en montagne.

Suggestion de conservation : Etablissant son nid au sol, les travaux d'entretien et de nettoyage en période de reproduction sont préjudiciables pour l'espèce. L'intensification de l'agriculture ou l'urbanisation à outrance sont sources de perte d'habitat.

Le maintien du bocage est essentiel à la présence de l'engoulement.

Milan royal (*milvus milvus*), Filanciu

Description/habitat :

Le milan royal est un rapace de taille moyenne (59-66 cm de longueur et 144-155 cm d'envergure).

Sa répartition géographique est limitée à l'Europe.

En Corse il est présent du littoral à la montagne sur quasiment toute l'île, mais avec une préférence pour les plaines bocagères.

Le milan royal habite typiquement les zones agricoles ouvertes entretenues par l'élevage extensif (c'est dans cet habitat que l'on trouve les plus fortes densités). Il peut habiter, dans une moindre mesure, des milieux plus fermés mais il est quasiment absent des grands massifs forestiers. Il construit son nid dans les arbres généralement assez hauts.

C'est un prédateur de petites proies mais c'est surtout un charognard opportuniste qui profite beaucoup des déchets d'origines humaines.



René Roger. www.oiseauxdecorse.fr

A San Martinu : on dénombre un couple présent au niveau du village et possiblement un second vers Pietranera.

Suggestion de conservation : La présence du milan est intimement liée au maintien d'une agriculture dite traditionnelle. L'élevage de type extensif permet de créer des paysages en mosaïques d'habitat (alternance de milieu ouvert et de bosquet, présence d'arbres pour sa nidification et de prairies pour son alimentation).

L'empoisonnement et la dégradation de ses sites de reproduction constituent les principales menaces pour ce rapace. Dans certaines régions françaises l'utilisation de poisons pour lutter contre les campagnols a fait chuter les populations jusqu'à 90 %, voire les a fait disparaître.

Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*), Falcinella

Description/habitat : C'est un passereau de taille moyenne (taille corps de 16 à 18 cm) avec un bec crochu qui capture de gros insectes ou des lézards. C'est un oiseau typique des milieux bocagers. Son statut de conservation en Europe est considéré comme défavorable.



A San Martinu : un seul couple a été recensé au plateau de Lota Maiò dans le petit bocage à aubépines.

Suggestion de conservation :

La disparition des buissons épineux/ronciers en particulier et du milieu bocager en général reste la principale menace pour cette espèce. Les produits vétérinaires utilisés comme antiparasitaire pour le bétail peuvent avoir un impact important sur les proies de la pie-grièche à tête rousse (notamment les coléoptères).

Le maintien du paysage bocager par le pâturage extensif permet de conserver prairies et haies nécessaires à la biologie des pies-grièches.

Pipit rousseline(*Anthus campestris*), Terraghjola russiccia

Description/habitat : C'est un petit passereau de zones ouvertes et des milieux arides qui se déplace rapidement au sol. Il se nourrit d'insectes et d'araignées et il niche au sol. En Corse le pipit rousseline est présent du littoral à la montagne.

A San Martinu : un couple a été observé en montagne au niveau du petit plateau de l'Alziccia.



www.flickr.com; libre accès

Suggestion de conservation : Tout comme l'alouette (avec qui il partage le même type d'habitat), c'est la fermeture du milieu, essentiellement par déprise agricole, qui est la principale menace pour l'espèce.

4.5. Les rapaces

Dans ce paragraphe, un accent particulier est mis sur les rapaces car une belle diversité d'espèces est présente sur la commune. On dénombre huit espèces très régulières dont six sont nicheuses.

Le rôle écologique des rapaces est fondamental. Ils sont, selon les espèces, très souvent au sommet de la chaîne alimentaire. Ainsi ils peuvent jouer un rôle non négligeable dans la régulation de certaines espèces proies (notamment les rongeurs).

Ils sont, de fait de cette position, très sensibles aux perturbations de l'environnement notamment celles qui impactent leur proies tels, les pesticides, le poison, les métaux lourds, etc. Pour cette raison ils sont considérés comme de bons bio-indicateurs écologiques. (Huet & Sériot, 2005).

Dans les descriptions qui suivent, le mode de vie et l'habitat de l'espèce sont décrits, les sites de nidifications sont caractérisés.

Aigle royal (*Aquila chrysaetos*) ; Acula:

Il fait partie des très grands rapaces, il peut faire de 2m à 2m30 d'envergure et peser jusqu'à 6kg. En Corse l'effectif est estimé à une centaine de couples (com. perso.). C'est un rapace à très grand territoire, son domaine vital (territoire de nidification + territoire de chasse) peut atteindre plusieurs km².

A San Martinu, des aigles sont surtout observés en montagne mais ils peuvent occasionnellement être observés plus bas au niveau du village. Les aigles y viennent ponctuellement pour chasser, mais l'essentiel des observations concernent des individus de passage (soit pour rejoindre des secteurs de chasse, soit pour rejoindre leurs territoires de nidification).

A San Martinu une des menaces potentielles pour cette espèce, comme pour tous grands rapaces, est la grande ligne électrique située entre Petra Ellarata et Lota Maio. Les collisions avec ce genre d'installation sont identifiées comme cause importante de mortalité chez les aigles.



René Roger. www.oiseauxdecorse.fr

Autour des palombes (*Accipiter gentilis*) ; Falcu

Culombaghju : Le paragraphe 4.4 décrit son habitat et les suggestions de conservation.

C'est un rapace très discret que l'on n'observe pas souvent en vol car il passe une partie de sa vie sous le couvert forestier. De plus, comparé à la buse ou au milan, qui sont des rapaces de taille similaire, l'autour présente une densité de population plus faible. Ainsi un seul couple est présent sur toute la Pieve di Lota (San Martinu di Lota +Santa Maria di Lota). Le secteur de nidification est identifié et connu depuis 2013 par le CEN Corse. Il serait intéressant d'avoir une réflexion pour s'assurer de la conservation de la forêt au moins d'un secteur proche du nid.



Buse variable (*Buteo buteo*); Falcu di fiume : c'est probablement le rapace le plus commun de Corse. C'est une espèce bien adaptée à tous les types de milieux. Elle peut se rencontrer aussi bien en forêt et établir son nid dans les arbres, qu'en montagne où elle peut établir son nid en falaise. La buse peut capturer des proies variées mais elle est surtout spécialisée dans la chasse au rongeur, à l'affût.

A San Martinu 3 à 4 couples sont présents, ils nichent au niveau de certains vallons au sein de la forêt. La nature forestière des sites de nidification est caractéristique et est composé d'une mixité entre chênes verts et châtaigniers. Il semble que cet habitat lui convient bien car il lui offre à la fois un bon camouflage pour son nid dans les chênes ou les lierres et des postes d'observations avec les châtaigniers.



Chouette effraie (*Tyto alba*); Nottula/Malacella : c'est un rapace nocturne qui vit généralement près des hommes, nichant très souvent dans des anciennes habitations, dans les clochers, dans les greniers etc. mais aussi dans des habitats plus naturels comme les falaises ou les grottes, comme c'est le cas fréquemment en Corse. La chouette effraie se nourrit principalement de rongeurs et de musaraignes, d'une taille qui va de la musaraigne étrusques jusqu'au rat adulte.

A San Martinu, 2 couples sont présents dans les alentours du village, et possiblement un troisième vers la côte.

Une des menaces identifiées chez cette espèce est l'obstruction des accès aux greniers ou aux églises. Il serait intéressant dans de tel cas de réfléchir à la pose de nichoirs pour compenser ces fermetures.



David Gautier. www.oiseauxdecorse.fr

Epervier d'Europe (*Accipiter nisus*), Stantarolu : C'est un petit rapace forestier, parmi les plus communs en Corse. Il vit, comme l'autour, essentiellement en forêt mais chasse assez souvent au niveau des jardins où l'on peut régulièrement l'observer.

A San Martinu au moins 4 couples sont présents. Ils nichent près des cours d'eau de Griggione et de Poggiolu. Comme pour l'autour des palombes, le maintien de l'habitat forestier est primordial pour ce rapace qui établit son nid exclusivement sur les arbres.



www.flickr.com; libre accès

Faucon crécerelle(*Falco tinnunculus*) ; Falchettu: C'est un petit rapace des milieux ouverts, qui s'est très bien adapté à l'urbanisation. Les couples peuvent nicher en pleine ville, comme par exemple à Bastia où plusieurs couples sont connus. Il ne construit pas de nid, il recherche soit des cavités, soit d'autres nids inoccupés (ancien nids de corneilles par exemple).

Il se nourrit principalement de petits rongeurs (souris, mulots) et d'insectes. Il chasse ses proies soit à l'affût soit en effectuant un vol stationnaire au-dessus d'une prairie.



www.flickr.com; libre accès

A San Martinu deux couples sont connus. Un couple est localisé au niveau du village, il niche dans une cavité sous le toit de l'église. Le deuxième couple est localisé au hameau de Pietranera sans que le lieu exact soit connu.

Pour le couple de l'église, il conviendrait de prendre en compte sa présence si d'éventuels travaux de rénovation sont prévus. Il faudrait principalement respecter des dates d'intervention, pour ne pas perturber le faucon en période de nidification qui s'étale du mois d'avril au mois de juillet.

Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*), Falcu : C'est un grand faucon, la femelle de cette espèce atteint la taille de la buse variable. Il fait partie des animaux les plus rapides du monde. Il peut atteindre les 300 km/h en vol piqué. Il chasse essentiellement des oiseaux en plein vol. Il niche sur de grandes falaises dominant son territoire. Il ne construit pas de nid, il recherche d'anciens nids ou des cavités dans la roche.

A San Martinu, il n'est pas nicheur. Un couple est connu sur la commune de Brandu. Des oiseaux de ce couple font souvent incursion au-dessus du village. Un transport de proie a été observé de San Martinu vers le lieu de nidification.

C'est un rapace très sensible aux pesticides. Ces populations ont subi de fortes régressions après la seconde guerre mondiale à cause de l'épandage massif du DDT en Europe et aux États-Unis (pesticide utilisé pour « assainir les plaines »).

L'espèce est aussi particulièrement menacée par le dérangement lié aux sports nature, comme l'escalade ou le vol libre.



Milan royal (*Milvus milvus*); Filanciu : Le paragraphe 4.4 décrit son habitat et son mode de vie. C'est l'un des rapaces les plus communs de Corse. Il niche et se nourrit souvent près des habitations humaines. Il est de ce fait plus à risque vis-à-vis des dangers liés à l'homme, comme notamment le tir, l'empoisonnement ou le dérangement lors de la reproduction.



5. Les reptiles

5.1. Introduction : reptiles en corse

La Corse compte 11 espèces de reptiles. Parmi ces espèces on dénombre deux tortues terrestres, deux espèces de couleuvres, trois espèces de geckos et quatre espèces de lézards.

Leur répartition n'est pas homogène sur toute la Corse, des régions sont dépourvues de certaines espèces (exemple de la tortue d'Hermann qui n'est pas présente partout). Aussi certaines espèces ne se répartissent pas de façon homogène selon l'altitude (certains lézards et les tortues). Le taux d'endémisme est relativement important car il concerne 4 espèces sur les 11.

5.2. Liste des espèces recensées à San Martinu di Lota

La localisation des contacts et les noms scientifiques des espèces sont en annexe 1.

Tableau 3 : Liste des reptiles contactés à San Martinu

Nom français	Statut de protection	Endémique	Liste rouge Corse	Liste rouge mondiale	Déterminant ZNIEFF	Directive habitat
Algyroïde de Fitzinger	Protégée	Corso-Sarde	DD	LC	X	
Couleuvre à collier de Corse	Protégée	Stricte Corse	LC	LC	X	
Couleuvre verte et jaune	Protégée		LC	NE		
Hémidactyle verruqueux	Protégée		LC	LC	X	
Lézard sicilien	Protégée		LC	LC		
Lézard tiliguerta	Protégée	Corso-Sarde	LC	LC		
Tarente de Mauritanie	Protégée		LC	LC		
Tortue d'Hermann	Protégée		VU	NT		X

A San Martinu di Lota, les prospections effectuées ont permis de recenser 8 espèces. Les trois espèces non recensées sont : le Lézard de Bedriaga (*Archaeolacerta bedriagae*), Le phyllodactyle d'Europe (*Euleptes europaea*) et la cistude d'Europe (*Emys orbicularis*). Pour le lézard de Bedriaga dont la répartition est assez limitée en Corse, il est probable qu'il ne soit pas présent sur la Commune (il n'est pas noté dans le cap Corse, Delaugerre & Cheylan, 1992). Par contre le phyllodactyle et la cistude sont possiblement présents car les habitats correspondants à leur milieu de vie sont présents sur la commune.

La cistude serait à chercher au niveau des embouchures des cours d'eau, et le phyllodactyle serait à chercher sur les zones rocheuses de montagne.

Trois espèces présentes à San Martinu sont des endémiques, endémique stricte pour la couleuvre à collier de Corse et endémique Corso-Sarde pour le lézard tiliguerta et l'Algyroïde de Fitzinger.

La tortue d'Hermann est une espèce menacée classée comme vulnérable en Corse. C'est d'ailleurs l'une des espèces de reptiles les plus menacées au niveau mondial. Elle est inscrite à l'annexe II et IV de la directive habitat :

L'annexe II regroupe des espèces animales et végétales d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de zones spéciales de conservation (ZSC).

L'annexe IV liste les espèces animales et végétales d'intérêt communautaire qui nécessitent une protection stricte : elle concerne les espèces devant être strictement protégées.

5.3. Fiches espèces

Pour la liste suivante : source photo : internet libre accès et CEN Corse

Source bibliographique et source des noms corses : site internet de l'ADECEC



Algyroide de Fitzinger (*Algyrodes Fitzingeri*), Lucerta : C'est un petit lézard endémique de la Corse et de la Sardaigne, de couleur sombre sur le dessus du corps et orangée sous le ventre, on le rencontre souvent dans les milieux ombragés et quelque peu humides. A San Martinu di Lota, il est très présent au niveau des jardins mais reste assez discret.

Le manque de données à son sujet en fait une espèce dont l'amélioration des connaissances est prioritaire (Linossier *et al.*, 2017).



Couleuvre à collier de Corse (*Natrix natrix corsa*), Serpu d'acqua : C'est un serpent de taille moyenne (85 à 140 cm). En Corse est présente une espèce particulière qui est différente par la coloration et certains aspects morphologiques. C'est une couleuvre semi-aquatique qui vit près des cours d'eau. Elle consomme des vertébrés aquatiques, principalement des amphibiens. A San Martinu di Lota, elle a été observée dans les cours d'eau de Grisgione et de Fornelli depuis la côte jusqu'à 600 mètres d'altitude.



Couleuvre verte et jaune (*Hierophis viridiflavus*), Serpu : C'est un serpent de taille moyenne à grande (100 à 160 cm exceptionnellement jusqu'à 2 m). Typique des broussailles et des pelouses bien ensoleillées dans des habitats très variés mais plutôt secs. Il se nourrit de lézards et de rongeurs. A San Martino di Lota, il est présent du littoral à la montagne jusqu'à 900 mètres d'altitude. Au village, il est souvent observé près des murs et murets en pierres sèches.



Hémidactyle verruqueux (*Hemidactylus turcicus*), Tarantula : C'est un gecko (lézard nocturne) de taille moyenne (10 à 12 cm). C'est une espèce anthropophile que l'on observe sur des murs en pierres (maisons ou murets), en falaise, autour des rochers, dans des ruines, ou dans des cabanes de jardin. Il se nourrit d'insectes. A San Martinu di Lota, il est présent sur le littoral et au niveau du village jusqu'à environ 300-400 m d'altitude.



Lézard tyrrhénien (*Podarcis tiliguerta*), Lucerta : C'est un lézard endémique à la Corse et à la Sardaigne. D'une taille moyenne allant de 15 à 20 cm de long. On le rencontre dans tous types de milieux (plage, maquis, forêt, montagne). A San Martino di Lota, il est très commun du littoral à la montagne.



Lézard sicilien (*Podarcis siculus*), Lucerta : C'est un lézard de taille moyenne à grande (20-25 cm). Il vit dans les pâturages, les cultures et les friches. Il est très répandu sur le littoral Corse. Il se nourrit d'insectes et de végétaux. A San Martinu di Lota il a été observé au niveau du village, il est sans doute présent sur le littoral aussi, mais il reste moins commun que son cousin *tiliguerta*.



Tarente de Mauritanie (*Tarentola mauritanica*), Tarantula : C'est un gecko de taille moyenne à grande (jusqu'à 15 cm). C'est le plus grand gecko de Corse. On le rencontre souvent au niveau des murs des maisons près des éclairages où il chasse les insectes. Il vit aussi sur les murs de pierres sèches, et sur les troncs. A San Martinu di Lota on le rencontre du littoral jusqu'au village où il est présent dans tous les hameaux jusqu'à près de 400 mètres d'altitude.



Tortue d'Hermann (*Testudo hermanni*), Cuppulata: C'est un des reptiles les plus menacés au monde (les incendies et la perte d'habitat en sont les principales causes). En Corse, la tortue d'Hermann est présente du littoral jusqu'à 700 mètres d'altitude. Dans le Cap Corse sa répartition est peu connue. A San Martinu di Lota, une zone de présence a été identifiée avec de fortes densités dans certains secteurs. Cette zone comprend les versants ensoleillés (exposés au sud) situés depuis le hameau d'Acqualta, en passant par Oratoggio et jusqu'à Grisgione.

5.4. Répartition de la tortue d'Herman sur la commune

Etant une espèce très menacée au niveau mondial, il paraît important d'avoir des informations relativement précises sur sa répartition. Lors de notre étude, pendant les prospections terrains, de nombreux individus ont pu être observés. Ainsi nous pouvons avoir une première approche sur la répartition de la tortue d'Hermann à San Martinu di Lota.

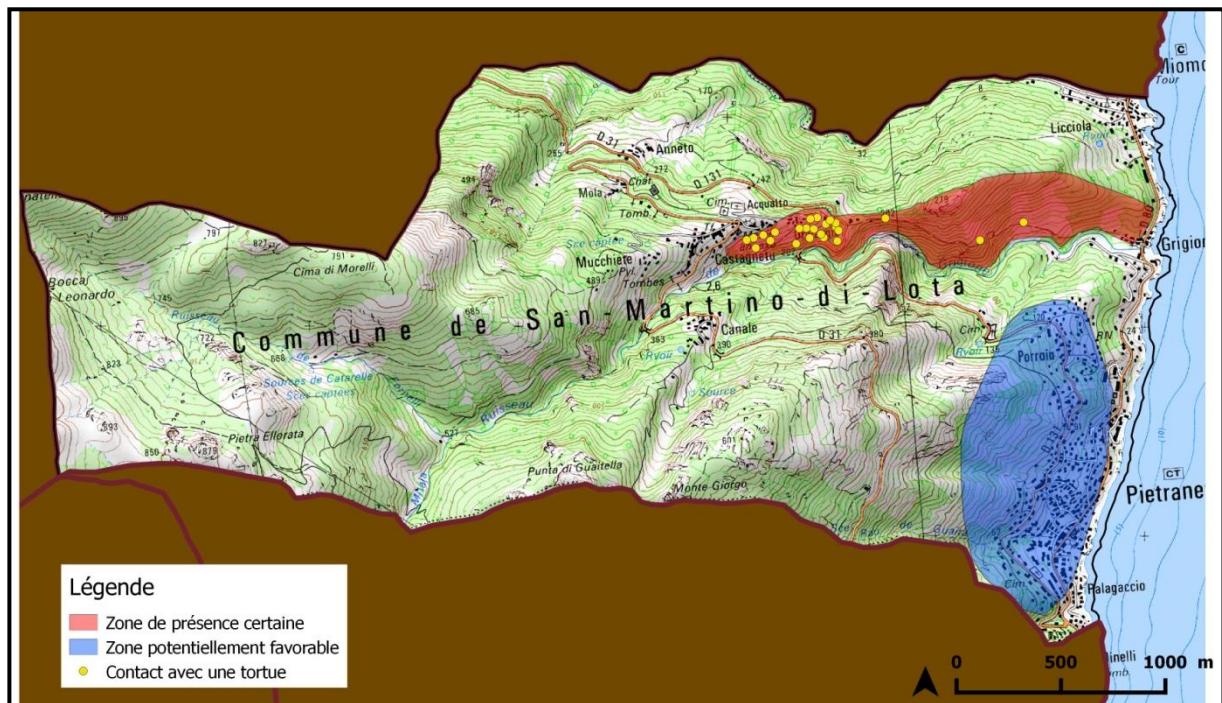


Figure 11 : Répartition de la tortue d'Hermann à San Martinu

C'est au niveau du village et plus particulièrement autour des hameaux d'Oratoghju et d'Acqualtu que le plus grand nombre de tortues a été répertorié (voir figure 12).

Sa répartition semble s'étaler le long du versant sud de San Martinu di Lota, depuis le village à partir de 300 mètres d'altitude jusqu'à Grigione au niveau de la côte.

Un autre secteur est potentiellement favorable et des recherches seraient à effectuer pour confirmer sa présence. Ce secteur se situe sur le versant sud-est du hameau de Pietranera.

L'habitat à chêne liège et/ou à olivier correspond souvent à l'habitat de la tortue d'Hermann.

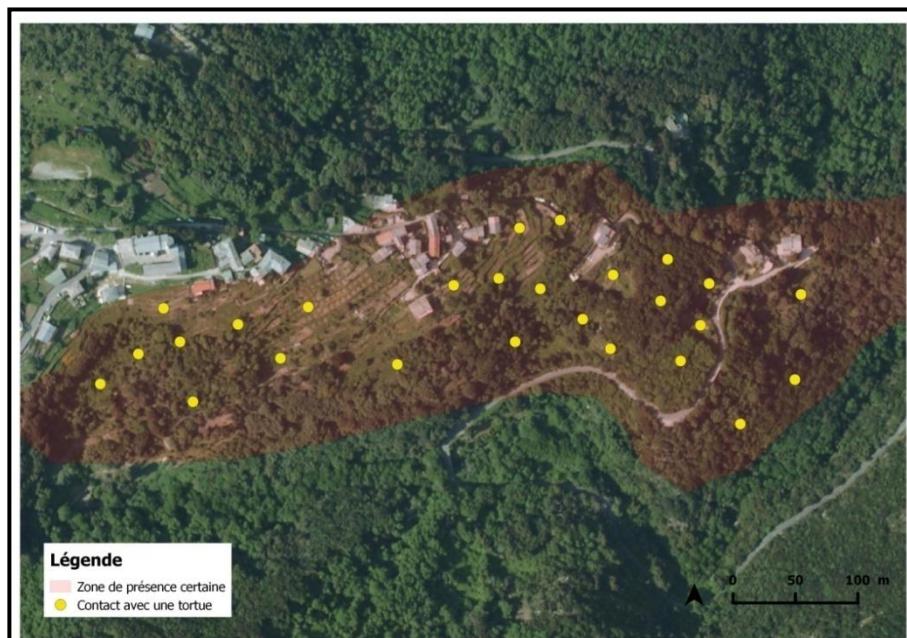


Figure 12 : Secteur de forte présence de Tortues d'hermann

Les points sur la photo 12 et sur la figure 11 correspondent à des individus observés en 2020. Ce ne sont pas forcément des individus différents, mais beaucoup le sont.

Nous n'avons pas idée de la densité, car il faudrait réaliser une étude avec recherche systématique et marquage des individus. Mais au vu des quelques prospections de terrain sur ce secteur (Oratoghju/Acqualtu), la densité semble relativement importante.

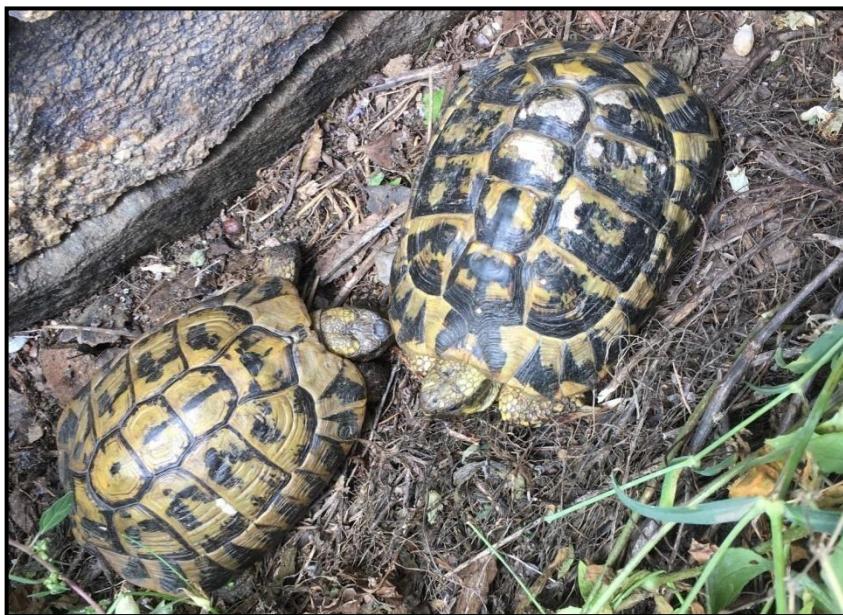


Figure 13 : Mâle et femelle (de gauche à droite) de tortue d'Herman proche du hameau d'Oratoghju

6. Les amphibiens

6.1. Intro amphibiens en corse

La Corse compte 7 espèces d'amphibiens. Parmi ces espèces on dénombre cinq espèces d'anoures (grenouilles et crapauds) et deux espèces d'urodèles (salamandre et euprocte).

Ils sont présents sur toute la Corse mais leur répartition diffère selon l'altitude. Exemple de la grenouille des bergers que l'on trouve essentiellement sur la côte, ou de l'euprocte corse que l'on trouve essentiellement en montagne. Trois espèces sont des endémiques strictes.

6.2. Liste des espèces recensées à San Martinu di Lota

Tableau 4 : Liste des amphibiens contactés à San Martinu

Nom français	Statut de protection	Endémique	Liste rouge Corse	Liste rouge mondiale	Déterminant ZNIEFF	Directive habitat
Crapaud vert des Baléares	Protégée		NT	NE		X
Discoglosse Sarde	Protégée		NT	LC		X
Euprocte de Corse	Protégée	Stricte Corse	NT	LC		X
Grenouille des bergers	Protégée		LC	NE		X
Rainette Sarde	Protégée		NT	LC		X
Salamandre de Corse	Protégée	Stricte Corse	NT	LC		X

Parmi les espèces présentes à San Martinu, 5 espèces sont classées quasi menacées sur la liste rouge de Corse : Le crapaud vert, le discoglosse sarde ; l'euprocte de corse, la rainette sarde et la salamandre de Corse.

Elles sont toutes concernées par la directive habitat soit classées en annexe II, soit classées en annexe IV (voir définition paragraphe reptile).

6.3. Fiches espèces

Pour la liste suivante : source photo : internet libre accès

Source bibliographique et source des noms corses : Thibault, 2006 et site internet de l'ADECEC



Crapaud vert des Baléares (*Bufo viridis balearicus*), *Ruspu* : C'est le seul crapaud présent en Corse. Il est vit essentiellement sur le littoral, sa présence en altitude est mal connue et concerne quelques localités seulement. A San Martinu di Lota, il a été observé au hameau de Pietranera et au hameau d'Oratoggio.



Discoglosse Sarde (*Discoglossus sardus*), *Variulata* : Les discoglosses sont des amphibiens de type anoure archaïque. La taille de ce discoglosse varie de 5 à 7 cm de longueur. C'est un endémique de la Corse et de la Sardaigne. Son habitat est très varié, on le trouve du littoral à la montagne aussi bien dans des trous d'eaux artificiels, que dans des ruisseaux, dans des mares et dans des étangs. A San Martino di Lota, il semble assez commun et a été observé depuis la côte jusqu'au plateau de Lota Maiò (800 m).



Euprocte de Corse (*Euproctus montanus*), *Tarentella* : C'est un amphibien de la famille des salamandres mais d'un genre unique. On le trouve uniquement en Corse où il habite la montagne jusqu'au Monte Cintu et localement le littoral. Il vit dans les torrents, les ruisseaux et les rivières aux eaux claires sans végétation aquatique. A San Martinu di Lota, il a été observé dans certains ruisseaux de montagne à partir de 400 m.



Grenouille des bergers (*Pelophylax bergeri*), *Granochja* : C'est une grenouille de taille moyenne (8 à 12 cm). Elle habite essentiellement les mares et les marais du littoral où elle peut être très abondante. A San Martino di Lota, elle a été notée à l'embouchure des deux principaux cours d'eau.



Rainette Sarde (*Hyla sarda*), *Raganella* : C'est une petite grenouille arboricole (3 à 3,5 cm max.) endémique à la Corse, à la Sardaigne et à quelques îles tyrrhénienes. Elle pond dans toutes sortes de points d'eau (mares, cours d'eau, fontaines, vasques ...). En phase terrestre, elle vit près de l'eau dans la végétation basse avec laquelle elle se confond parfaitement. Elle se rencontre du littoral jusqu'à 1700 m. A San Martinu di Lota, elle a été notée au niveau des différents hameaux du village.



Salamandre de Corse (*Salamandra corsica*), Catellu muntagnolu : C'est une salamandre de taille moyenne à grande (15 à 32 cm de long). On ne la trouve qu'en Corse, c'est une endémique. Elle habite les forêts humides et fraîches, près des sources et des cours d'eau du littoral jusqu'à 1700 m, mais elle est plus abondante en montagne. Elle est surtout active en sous-bois la nuit ou après la pluie. A San Martino di Lota, elle a été notée sur plusieurs localités dans les forêts de châtaigniers.

6.4. Répartition des deux espèces endémiques

C'est une première approche de la répartition des deux espèces, une étude plus approfondie serait à réaliser pour mieux appréhender leur répartition réelle.

Ces espèces endémiques strictes, la salamandre Corse et l'Euprocte de Corse, ont une valeur patrimoniale forte. De ce point de vue, il semble important de pouvoir identifier leurs lieux de présence afin de mieux les préserver.

La carte ci-après (figure 14), montre les localités où au moins 1 individu a été observé lors de nos prospections.

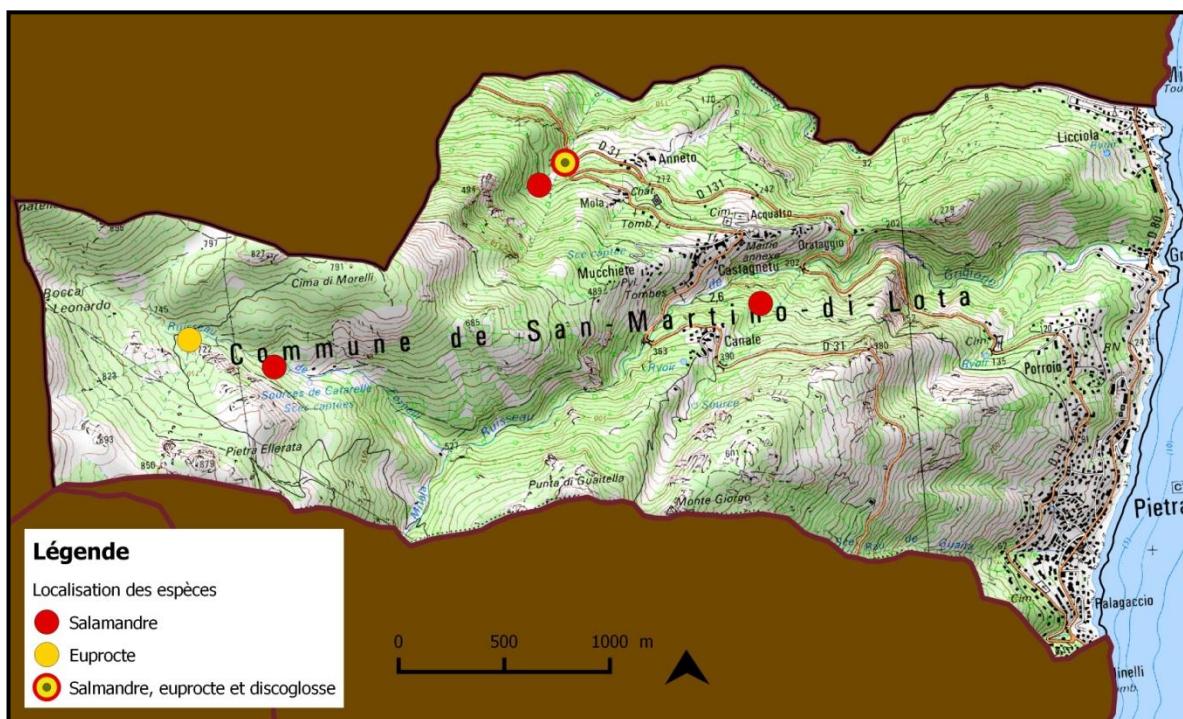


Figure 14 : Répartition des euproctes et des salamandres contactés à San Martinu

Il est à noter qu'une de ces localités présente à la fois euproctes ; salamandres et discoglosses. Ce lieu se situe à l'ouest du hameau d'Annetu au niveau d'un pont. Ce petit site est remarquable car il abrite régulièrement des larves et des têtards des trois espèces.

7. Les mammifères

7.1. Introduction mammifères en corse

La Corse présente 17 espèces de mammifères terrestres non volants. A ceux-ci, il faut ajouter les chauves-souris et les mammifères marins et l'on arrive à un peu plus de 50 espèces. Comparer aux continents voisins (France ou Italie) la Corse compte peu d'espèces de mammifères, et cela est essentiellement dû à son insularité (PNRC, 1987).

7.2. Les espèces recensées à San Martinu di Lota

7.2.1. Les espèces terrestres non volantes

A l'occasion de nos prospections nous avons pu rencontrer quelques espèces. La plupart de celles qui ont été observées sont communes voire très communes en Corse. Dans l'ordre alphabétique ce sont :

Belette d'Europe, Hérisson d'Europe, Mulot sylvestre, Musaraigne étrusque, Musaraigne des jardins, Lapin de garenne, Lérot commun, Rat noir, Renard roux, Sanglier, et Souris grise. Les localisations des observations de ces mammifères est en annexe 1 du document.

7.2.2. Les chauves-souris

Quatre espèces de chauves-souris ont été observées de façon certaine sur la commune (observations personnelles) ce sont :

- **Le petit rhinolophe** (*Rhinophalus hipposideros*) : que l'on peut observer régulièrement suspendu à la manière d'un petit sac dans les greniers
- **La pipistrelle** (*Pipistrellus sp.*) : La plus commune des chauves-souris
- **Le molosse de Cestoni** (*Tadarida teniotis*) : Grande chauve-souris qui vit dans les anfractuosités des murs, et qui fait partie des rares chauves-souris dont les cris sont audibles par l'homme. Elle est au moins présente au hameau d'Oratoghju (entendue toute l'année).
- **L'oreillard** (*Plecotus sp.*) : Un individu de cette espèce a été observé dans une maison en ruine (photo ci-contre).



Il y a possiblement d'autres espèces présentes sur la commune (une vingtaine d'espèces vit en Corse), c'est pourquoi ce groupe mériterait une étude spécifique.

7.2.3. Résultats des pièges photos

Les pièges photos n'ont pas pour l'instant révélé la présence du chat forestier sur la commune. Mais dans l'étude de kraft, 2008 il est mentionné que : « une exposition des pièges sans résultats positifs pendant 20 mois a été considérée comme permettant de dire avec une certitude de 95% que le chat forestier est absent d'une région. »

Nos pièges sont restés en place quatre mois (de décembre à mars, période la plus favorable selon la littérature). Il serait préférable de renouveler l'opération à partir de l'hiver prochain pour lever les doutes.

Néanmoins, quelques espèces ont pu être photographiées pendant la période de mise en place de l'appareil photo (sangliers, renards, rats noirs, et lapins de garenne).

Des rats noirs et des lapins ont été photographiés en plein mois de janvier à 800 mètres d'altitude.

8. Les poissons d'eau douce

En Corse on trouve 12 espèces de poissons d'eau douce autochtones (une vingtaine d'autres ont été introduits) (https://www.oec.corsica/l-pesci-di-fiumi_a35.html). Généralement dans les petits cours d'eau on ne va trouver qu'une ou deux espèces qui sont la truite de méditerranée et l'anguille d'Europe.

Ces deux poissons sont présents à San Martinu di Lota au niveau des deux cours d'eau du Grisgione et du Poggio.

Truite méditerranéenne : (*Salmo trutta*):

Source de la description :<https://truitecorse.org/node/111>

« La truite méditerranéenne appartient à l'espèce « truite commune » (*Salmo trutta*) ou truite fario. La truite accomplit son cycle biologique entièrement en eau douce. Elle se déplace entre les trois secteurs constituant son domaine vital : zones de repos, zones de croissance, zones de reproduction

La truite se reproduit en période hivernale de novembre à janvier. Les œufs sont enfouis dans le substrat graveleux caractéristique des frayères. Les alevins se nourrissent grâce à leurs réserves vitellines pendant une vingtaine de jours. Après cette période ils peuvent se déplacer et se nourrir. Espèce carnivore et territoriale, la truite adulte chasse à vue. En l'absence de petits poissons, elle se nourrit principalement de larves d'insectes, de vers, de mollusques, de petits crustacés et d'insectes volants.

Les principales menaces qui pèsent sur elle sont : le braconnage, l'introduction de truites atlantiques qui s'hybrident avec les formes locales, la dégradation de l'habitat et les impacts du changement climatique. »

Anguille d'Europe (*Anguilla anguilla*) :

Source de la description :<http://www.logrami.fr/sensibilisation/poissons-migrateurs/anguille/>

« Caractérisée par un corps serpentiforme et cylindrique, sa peau épaisse est recouverte d'un mucus abondant favorisant la reptation et de petites écailles incrustées. Ses nageoires pectorales sont faiblement développées et ses nageoires dorsale, anale et caudale fusionnent. Transparente au stade de larve, elle devient brune avec le ventre jaune au stade adulte, puis argentée avant la migration vers la mer. Taille moyenne : 50 cm (jusqu'à 142 cm) et poids jusqu'à 6,6 kg.

C'est au large de la Floride, en mer des Sargasses, que naissent toutes les anguilles d'Europe. Les larves, portées par le courant du Gulf Stream arrivent sur les côtes européennes après une migration de plusieurs milliers de kilomètres qui dure 7 à 9 mois. Métamorphosées en civelle puis en anguillettes, elles colonisent les bassins versants. Après une phase de croissance en rivière de 3 à 18 ans, l'anguille jaune se métamorphose en anguille argentée prête à rejoindre la mer des Sargasses pour se reproduire.

Considérée comme **en danger critique d'extinction (CR)** selon la nomenclature de l'IUCN, elle fait l'objet depuis 2007 d'un plan européen de sauvegarde imposant aux états membres de la Communauté Européenne des mesures de gestion par bassin versant. Elle est inscrite à l'annexe II de la convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES, dite convention de Washington) fixant des règles de protection face à la surexploitation. »

9. Sensibilisation, éducation à l'environnement

10. Enjeux de biodiversité et conclusion

10.1. Enjeux de biodiversité

10.1.1. Les oiseaux

Parmi les 52 espèces d'oiseaux présents sur la commune neuf sont des espèces particulièrement menacées en Europe car elles subissent des menaces bien identifiées (notamment du fait de la disparition de leurs habitats).

Parmi ces espèces plus sensibles, deux méritent une attention particulière sur la commune car elles présentent des effectifs faibles comparés aux autres espèces nicheuses et des caractères morphologiques spécifiques à la Corse (écotype endémique).

Le grimpereau des bois : quatre couples ont été recensés sur la commune, avec une estimation de six à huit couples, calculés par rapport au potentiel d'habitat disponible pour l'espèce. Le grimpereau des bois à San Martinu présente un effectif très faible comparé aux autres passereaux forestiers (mésange bleue, roitelet triple bandeau, fauvette à tête noire, par exemple), qui peuvent atteindre des densités de plusieurs couples pour 10 ha.

Tous les couples ont été recensés dans des châtaigneraies. Cet habitat lui permet assez facilement de trouver des cavités pour y nicher (souvent à l'intérieur des crevasses du tronc ou entre le tronc et l'écorce qui se détache). Ces forêts de châtaigniers sont vouées à disparaître à plus ou moins long terme à cause des diverses maladies dont elles sont victimes (principalement le chancre et le cynips).

Il conviendrait d'avoir une réflexion pour le maintien de ces forêts. Celles-ci ayant un grand intérêt pour la biodiversité car elles constituent un habitat particulier abritant de nombreuses espèces dont certaines très liées à la présence du châtaignier, comme le grimpereau notamment.

Il serait intéressant aussi d'améliorer les connaissances sur la nidification et la répartition du grimpereau à San Martinu, informations qui seraient inédites pour la micro région du Cap Corse.

L'autour des palombes : Un couple est localisé sur la commune (connu depuis 2014, obs.perso.). Il paraît peu probable que d'autres couples y soient présents au vu des faibles densités connues pour cette espèce (1 couple tous les 4 à 5 km, Thibault *et al.* 2001) et de ses exigences en matière d'habitat de nidification (forêt humide et fraîche, à l'abri des activités humaines).

Il importe de garder intact le secteur proche du nid, car un éventuel déboisement dans ce secteur aura comme répercussion l'abandon nid par le couple d'autour.

Il conviendrait d'avoir une réflexion sur la création d'une zone de protection assez large du secteur de nidification (voir chapitre 10.2).

10.1.2. Les reptiles

La tortue d'Hermann est le reptile qui demande le plus d'attention sur la commune car pour cette espèce les risques de menaces liées à l'homme sont nombreux. Étant un des reptiles les plus menacés au monde, la tortue d'Hermann bénéficie de forte réglementation pour sa protection. Pour la Corse, la liste rouge des oiseaux, reptiles et amphibiens (Linossier *et al.* 2017) la classe comme vulnérable avec une priorité de conservation majeure.

Il est ainsi interdit par l'arrêté ministériel du 19 novembre 2007 (Art. 2) :

- La destruction ou l'enlèvement des œufs ou des nids, la destruction, la mutilation, la capture ou l'enlèvement, la perturbation intentionnelle des animaux dans leur milieu naturel

- La destruction, l'altération ou la dégradation de leurs sites de reproduction et de leurs aires de repos
- La détention, le transport, le colportage, la mise en vente, la vente ou l'achat, l'utilisation des spécimens prélevés dans le milieu naturel, en France après le 12 mai 1979, et en Europe après la date d'entrée en vigueur de la Directive Habitat-Faune-Flore.

A San Martinu, il existe une zone où la densité de cette tortue est importante et où il peut exister des enjeux d'urbanisation car la zone est proche et en continuité de certains hameaux du village (voir chapitre 10.3).

Il existe aussi une zone plus éloignée des habitations et où la menace est davantage liée au risque incendie (l'autre cause la plus fréquente de disparition de l'espèce).

10.1.3. Les amphibiens

Deux amphibiens sont strictement endémiques à la Corse, et de part ce caractère ce sont deux espèces patrimoniales à préserver.

La salamandre Corse : A San Martinu, elle a été découverte essentiellement au niveau des châtaigneraies. La présence de sources est primordiale pour cette espèce car elle réalise tous son cycle larvaire dans l'eau. A l'âge adulte elle est moins dépendante de l'eau et vit dans les bois aux alentours immédiats d'une source. Il y a donc deux éléments importants à préserver pour que la salamandre se maintienne dans son écosystème ; la forêt et les sources d'eau, celles-ci devant être non perturbées par l'homme (pollution, déboisement etc.)

L'euprocte de Corse : Il peut être présent dans le même habitat que la salamandre mais il peut occuper en plus le milieu montagnard à des altitudes assez élevées (au-delà des 2000 mètres). Il lui faut des sources d'eau cristalline très claire. Sa protection passe par le maintien en l'état des sources d'eau de montagne.

10.2. Zone importante pour la biodiversité

Une zone en particulier comporte une richesse naturelle importante avec une belle diversité d'espèces remarquables (soit rares, soit endémiques, soit patrimoniales etc.). Cette zone s'étend des crêtes de Monte Pinatelle à celles de Cima di Morelli jusqu'au versant Nord-est de cette dernière cime (voir figure 15).

Voici les espèces remarquables que l'on y a recensées au printemps 2019 :

Parmi les oiseaux : Aigle royal (non nicheur) ; Alouette lulu ; Autour des palombes ; Engoulevent d'Europe ; Fauvette pitchou ; Fauvette sarde ; Grimpereau des bois ; Milan royal ; Pie grèche écorcheur ; Venturon corse

Parmi les reptiles : Algyroïde de Fintziger

Parmi les amphibiens : Discoglosse sarde ; Euprocte de Corse ; Salamandre de Corse

Parmi les mammifères : Lérot d'Europe

Parmi la flore : Violette Corse ; Fougère de crête

Parmi les habitats : Chênaie verte du Cap Corse (ZNIEFF 2) ; Crête asylvatiques du Cap Corse (ZNIEFF 1) ; Sources encroutantes (habitat dit prioritaire)

Cette zone est aussi possiblement le territoire du chat forestier. Cette espèce y a été observée au moins à deux reprises durant les 40 dernières années. Une fois dans les années 1980, où l'observateur (J.F Lepori), alors éleveur de chèvres, l'observa à moins de 20 mètres traversant un ruisseau en montagne (description correspondant typiquement à la morphologie de l'espèce). Une autre fois dans les années 2000, lors d'une battue au sanglier, où un chasseur l'observa en forêt.

Aujourd'hui la question de sa présence, ou de sa disparition reste en suspens. La pose de pièges photographiques est la méthode la plus utilisée pour recenser cette espèce particulièrement difficile à observer. Notre séance de piégeage photo réalisée entre décembre 2019 et février 2020 n'a donné aucun résultats, mais la surface couverte était faible et la durée d'exposition relativement courte.

C'est aussi une zone qui pourrait accueillir de nombreuses espèces de chauves-souris, avec la châtaigneraie et le milieu rupestre qui constituent des milieux favorables car comportant de nombreuses cavités. Une étude serait à réaliser afin de déterminer les espèces potentiellement présentes.

Concernant l'impact de l'homme, c'est une zone où la pression humaine est relativement faible pour l'instant, mais où le développement d'activités dites de loisirs (chasse, randonnée, motos cross ect.), en constante progression, peuvent impactées durablement les écosystèmes (habitats +espèces). Surtout si ces activités augmentent en fréquence et s'ils elles ne sont pas mesurées.

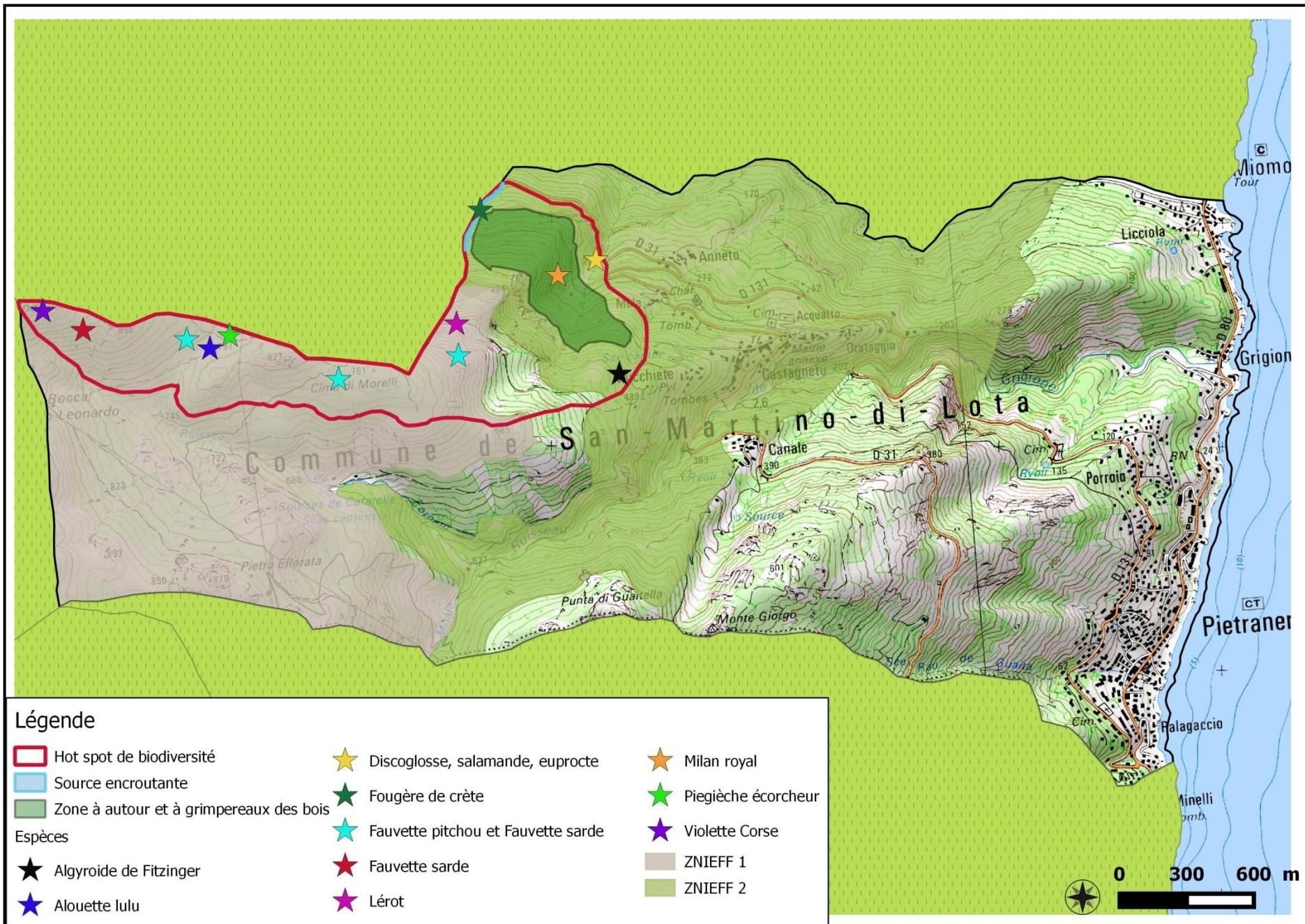


Figure 15 : Localisation de la zone de haute biodiversité à San Martinu di Lota

10.3. Zones à enjeux d'urbanisation

Dans ces zones sont concernés des espèces qui sont très sensibles aux aménagements liés à l'homme. On y recense principalement la tortue d'Herman, mais aussi la salamandre Corse et l'euprocte de Corse. Ce sont des animaux qui ne sont pas capables de grands déplacements et donc d'autant plus impactés lorsque leur habitat est détruit.

Les zones qui sont présentées sur les cartes 16 et 17 ont été identifiées comme importantes pour ces espèces :

- ✓ La zone constituant le versant sud du village de San Martinu (voir carte) comprend une densité importante en tortue d'Hermann. Une étude spécifique serait à réaliser pour quantifier cette densité, mais lors de nos prospections (non dédiées spécifiquement à cette espèce) nous avons pu localiser, souvent par hasard, de nombreuses tortues sur des zones relativement restreintes.

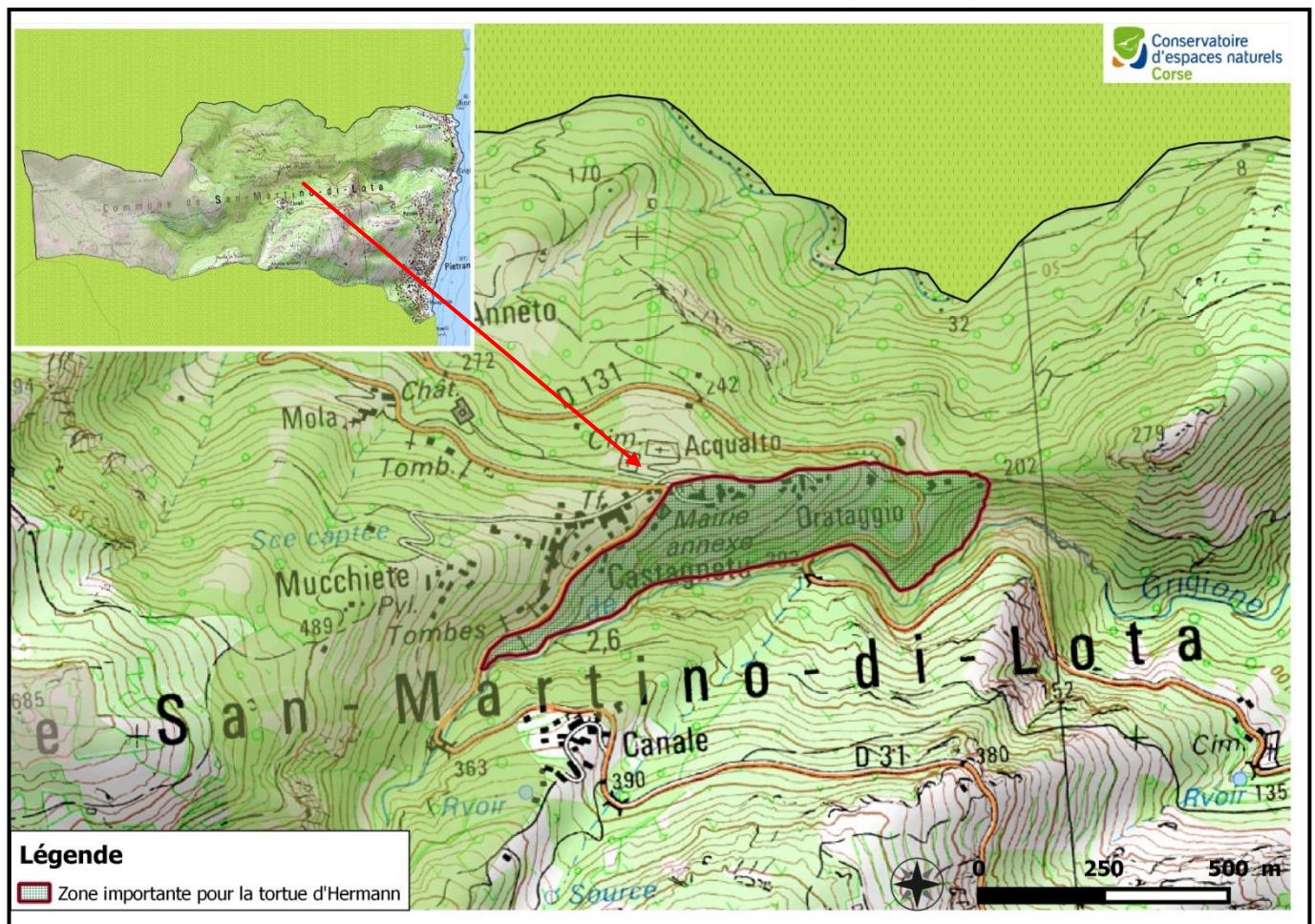


Figure 16 : zone à enjeux d'urbanisation pour la tortue d'Hermann

- ✓ Une toute petite zone concentre trois espèces d'amphibiens endémiques à la Corse dont les deux endémiques strictes que sont la salamandre Corse et l'Euprocte de Corse. Cette zone est constituée d'un point d'eau d'une source provenant de Cima di Morelli et qui rejoint le cours d'eau de Poggiolo. Ce point d'eau est un important lieu de reproduction pour les amphibiens. De nombreux têtards de discoglosses sardes et de discoglosses non déterminés y ont été observés ainsi que des larves de salamandre et d'euprocte.

La proximité de la route D 31 et de zones cultivées peut représenter un risque non négligeable de pollution de l'eau ou de remblais du trou d'eau.

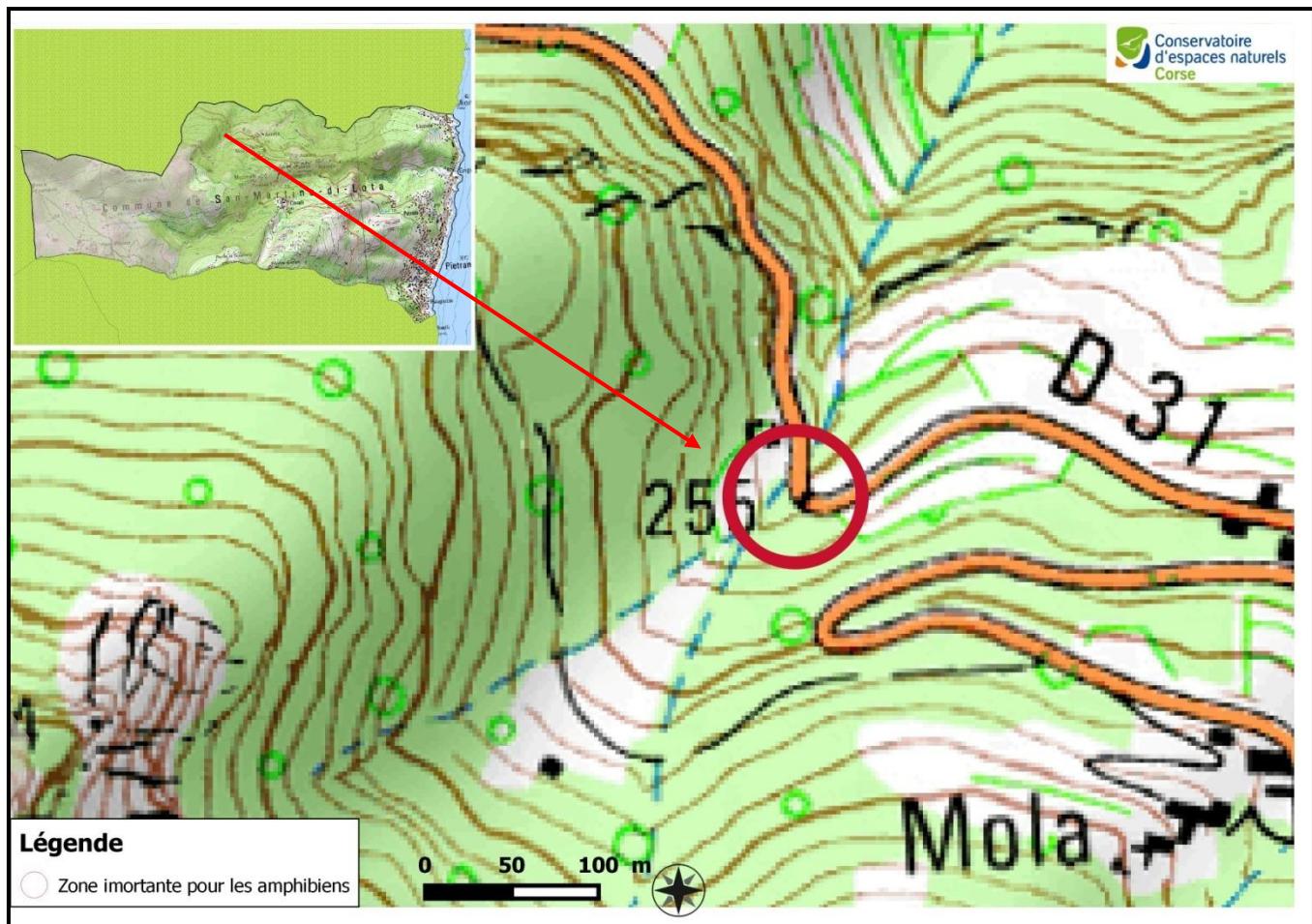


Figure 17 : zone à enjeux d'urbanisation pour les amphibiens

10.4. Conclusion et perspectives

La commune de San Martinu di Lota, relativement urbanisée sur la côte, présente des éléments de biodiversité très intéressants dès qu'on s'en éloigne et que l'on va vers le village et vers la montagne.

C'est un territoire boisé qui est constitué pour les ¾ d'une végétation arbustive (maquis) ou arborée (chêne vert essentiellement). Les espèces d'oiseaux qu'on y trouve reflètent d'ailleurs ce caractère forestier.

Les inventaires de terrain réalisés au printemps 2019 ont permis de recenser une belle diversité d'oiseaux, de reptiles, d'amphibiens et de mammifères.

Un peu plus d'une cinquantaine d'espèces d'oiseaux nicheurs ont été répertoriés, ce qui représente à peu près 50% des espèces présentes en Corse. Ils vivent sur le territoire de la commune toute l'année, ou une partie de l'année pour les estivants nicheurs qui arrivent au printemps pour repartir à l'automne.

Quasiment tous les reptiles et amphibiens vivant sur l'île sont présents à San Martinu, ceux qui ne le sont pas sont des espèces localisées à certaines régions. Il y a aussi probablement des espèces qui n'ont pas été contactées lors des prospections, et qui serait à rechercher plus spécifiquement (Cistude d'Europe, discoglosse Corse et phillodactyle d'Europe).

La liste des mammifères terrestres non volants contactés sur la commune est quasiment exhaustive bien qu'ils n'aient pas fait l'objet d'une étude spécifique. Mais ce sont des animaux communs en Corse qu'il est fréquent d'observer. Reste le cas du chat forestier, dont des recherches plus poussées devraient être effectuées pour éclaircir son statut sur la commune.

Des éléments de la flore ont pu être identifiés au gré des parcours effectués sur le terrain, mais cela ne constitue pas une recherche à proprement parler. La liste des plantes présentes à San Martinu di Lota est loin d'être exhaustive et il conviendrait de réaliser une étude complète à ce sujet, pour possiblement découvrir d'autres éléments remarquables.

Finalement, quelques belles découvertes ont été réalisées grâce à la mise en place de l'ABC. Ce sont des espèces ou des milieux qui n'étaient pas répertoriés jusqu'à présent sur la commune. Ce sont aussi des précisions sur la répartition de certaines espèces.

Parmi les découvertes :

- ❖ L'autour des palombes et le grimpereau des bois sont deux espèces d'oiseaux forestiers dont la nidification n'était pas connue dans le Cap Corse.
- ❖ Le lérot a été localisé sur deux secteurs. Il fait partie des micromammifères peu communs sur l'île.
- ❖ La Tortue d'Hermann, reptile très menacé au niveau mondial, dont la répartition sur la commune a pu être précisée.
- ❖ Les sources encroûtantes et la fougère de crête, qui sont pour le premier ; un habitat prioritaire en Europe car rare et menacé, et pour la seconde ; une plante protégée qui se développe au niveau de cet habitat menacé.

Pour compléter les connaissances sur la biodiversité de la commune de San Martinu di Lota, il pourrait être envisagé, en perspective, de réaliser :

- Une étude sur la flore
- Une étude sur les chauves-souris
- Une étude sur les insectes
- Une étude sur les cours d'eau

Tous ces éléments apportent des connaissances sur la composition et l'état du patrimoine naturel de la commune. Ainsi il y aura possibilité d'agir en fonction de ces connaissances et mettre en place une politique publique adaptée à la biodiversité du territoire.

BIBLIOGRAPHIE

Deguines, A. 2012. –. Atlas de la Biodiversité dans la commune (ABC) de Putanges Pont-Ecrepin. CPIE des collines Normandes. 47 p.

Delaugerre M. & Cheylan M. 1992.–. Atlas de répartition des batraciens et reptiles de Corse. Parc Naturel Régional de Corse / EPHE, Corse : 128 pp.

Faggio G. & Jolin C., 2008. – . *Surveillance de la migration printanière des oiseaux par le baguage au Cap Corse : déroulement de la migration des espèces et synthèse de 1992 à 2007*. Association des amis du Parc Naturel de Corse. 32 p.

Faggio, G. et Jolin, C. 2010. – . Surveillance de l'avifaune en période nuptiale. *DREAL Corse – OEC – AAPNRC/CEN Corse/section ornithologie*. 58 p.

Gamisans, J. & Marzocchi, J-F. 1996. La flore endémique de la Corse. EDISUD, 208 p.

Gamisans, J. 2006 . –.La végétation de la Corse. EDISUD, 391 p.

Huet, P. & Sériot, J. 2005. –.Rapaces. Editions Vilo, 142 p.

Hugonnot, V., Vanderperte, H., Granato, L. 2018.–.Mise en place d'un suivi de la végétation des tufs. Guide méthodologique. Application à la Réserve Naturelle Régionale de Saint-Maurin. Gorges du Verdon. Conservatoire d'espaces naturels Provence-Alpes-Côte-d'Azur. 27 p.

Issa N. & Miller Y. 2015. – .*Atlas des oiseaux de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale*. LPO/ SEO/ MNHN. Delachaux et Niestlé, Paris, 1408 p.

Kraft S., 2008. – .*Relevé de la présence du Felis. silvestris (sheber, 1777) dans le Kaiserstuhl et les forêts rhénanes limitrophes à l'aide la méthode des pièges à poils*. Thèse d'ingénieur, Agro Paris Tech. 119 p.

Linossier J., Faggio G. & Bosc V., 2017. – . *Listes rouges régionales des oiseaux nicheurs, des reptiles et des amphibiens de Corse*. Document de synthèse. CEN-Corse. 14p

Olioso G., Thibault J-C., Piacentini J.& Pons, J.-M. 2019.– . Le Gobemouche tyrrhénien : nouvel endémique des îles de Méditerranée occidentale. *Ornithos* 26-2 : 67-77.

PNRC. 1987. –.Les mammifères de Corse, espèces éteintes et actuelles. Parc Naturel Régional de la Corse.164 p.

Pons, J-M., Cibois, A., Fournier, J., Fuchs, J., Olioso, G., Thibault, J.-C. 2019.– . Gene flow and genetic divergence among mainland and insular populations across the south-western range of the Eurasian treecreeper (*Certhia familiaris*, Aves). Muséum National d'Histoire Naturelle. The Linnean Society of London, *Biological Journal of the Linnean Society*, 2019, XX, 1–15.

Raydelet, P. 2009. –. Le chat forestier. Editions delachaux et niestlé, 191 p.

Thibault, J.-C. & Bonaccorsi, G. 1999. – . The birds of Corsica. BOU checklist n°17. *British Ornithologists' Union*, Tring. 171 p.

Thibault, J-C., Seguin, J-F., Torre, J. 2001. –. Plan de restauration de l'autour des palombes en Corse. Par Naturel Régional de Corse. 41 p.

Thibault, J.-C., 2006. *Connaître les oiseaux de Corse*. Albiana – PNRC 258 p.

Thiollay, J.-M.& Bretagnolle, V. (coord.). 2004. – . Rapaces nicheurs de France. Distribution, effectifs et conservation. *Delachaux et Niestlé*, Paris, 175 p.

VivArmor.– . 2012. Atlas de la Biodiversité dans les Communes, Diagnostic sur la commune de Plérin-sur-Mer. *VivArmor Nature*. Décembre 2012, 324 p.

Liens Internet :

https://agriculture.gouv.fr/sites/minagri/files/documents/pdf/Annexe_7d_Protocole_STOC_EPS.pdf

<https://www.ville-volvic.fr/environnement/biodiversite>

<http://www.riverview.fr/Eau-et-riviere/Biodiversite-des-rivieres>

[http://www.aires-marines.fr/L-Agence/Organisation/Parcs-naturels-marins/Parc-naturel marin-du-cap-Corse-et-de-l-Agriate/Objectifs-du-Parc\).](http://www.aires-marines.fr/L-Agence/Organisation/Parcs-naturels-marins/Parc-naturel marin-du-cap-Corse-et-de-l-Agriate/Objectifs-du-Parc).)

<https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/znieffpdf/940004078.pdf>

<https://inpn.mnhn.fr/docs/ZNIEFF/znieffpdf/940004076.pdf>

http://www.corif.net/site/_fichiers/atlasnational/AONFM_protocole.pdf

https://www.oec.corsica/l-pesci-di-fiumi_a35.html

<http://ct72.espaces-naturels.fr/definir-les-modalites-de-l'E2%80%99echantillonnage>

http://spn.mnhn.fr/spn_rapports/archivage_rapports/2011/SPN%202011%20-%209%20-%20Methodologie_volet2_ABC-version_aout-2011.pdf

<https://www.les-snats.com/savoir-faire-methodologie/ornithologie/>

https://courseware.epfl.ch/assets/courseware/v1/b280564657a48bdc40dbbaa209254b8d/asset-v1:EPFL+suivi-eco+2017_T1+type@asset+block/4.8 - Denombrement des oiseaux global .pdf

ANNEXES

Tableau des données brutes récoltées au printemps 2019

Espèces	Nom scientifique	Date	Lieudit	Longitude	Latitude	Altitude	Nombre	Statut Reproduction	Points observation	Remarques
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	10/05/2019	Relais	9.428527	42.7340 46	483	1	Probable	1	
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	10/05/2019	Relais	9.428527	42.7340 46	483	1	Probable	1	
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	10/05/2019	Relais	9.428527	42.7340 46	483	1	Probable	1	
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	10/05/2019	Relais	9.428527	42.7340 46	483	1	Probable	1	
Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>	10/05/2019	Relais	9.428527	42.7340 46	483	1	Probable	1	
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	10/05/2019	Relais	9.428527	42.7340 46	483	1	Probable	1	
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	10/05/2019	Relais	9.428527	42.7340 46	483	1	Probable	1	
Fauvette mélanocephale	<i>Sylvia melanocephala</i>	10/05/2019	Canastana	9.425512	42.7333 58	576	1	Probable	2	
Fauvette passerine	<i>Sylvia cantillans</i>	10/05/2019	Canastana	9.425512	42.7333 58	576	1	Probable	2	
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	10/05/2019	Canastana	9.425512	42.7333 58	576	1	Probable	2	
Grimpereau des bois	<i>Certhia familiaris</i>	10/05/2019	Canastana	9.425512	42.7333 58	576	2	Possible	2	Cris et chant
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	10/05/2019	Canastana	9.425512	42.7333 58	576	2	Probable	2	
Autour des palombes	<i>Accipiter gentilis</i>	10/05/2019	Canastana	9.425512	42.7333 58	576	2	Probable	2	le mâle et la femelle en vol
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	10/05/2019	Canastana	9.425512	42.7333 58	576	1	Probable	2	
Mésange noire	<i>Periparus ater</i>	10/05/2019	Canastana	9.425512	42.7333 58	576	1	Probable	2	
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	10/05/2019	Canastana	9.425512	42.7333 58	576	1	Probable	2	
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	10/05/2019	Canastana	9.425512	42.7333 58	576	1	Probable	2	
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	10/05/2019	Canastana	9.425512	42.7333 58	576	1	Probable	2	
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	11/05/2019	Canastana	9.425512	42.7333 58	576	1	Possible	2	Chanteur
Fauvette mélanocephale	<i>Sylvia melanocephala</i>	10/05/2019	Ventighjola	9.425378	42.7318 63	593	1	Probable	3	
Fauvette passerine	<i>Sylvia cantillans</i>	10/05/2019	Ventighjola	9.425378	42.7318 63	593	1	Probable	3	
Fauvette pitchou	<i>Sylvia undata</i>	10/05/2019	Ventighjola	9.425378	42.7318 63	593	1	Probable	3	
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	10/05/2019	Lecci sola	9.420455	42.7315 01	611	1	Probable	4	
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	10/05/2019	Lecci sola	9.420455	42.7315 01	611	1	Probable	4	
Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>	10/05/2019	Lecci sola	9.420455	42.7315 01	611	1	Probable	4	
Fauvette passerine	<i>Sylvia cantillans</i>	10/05/2019	Lecci sola	9.420455	42.7315 01	611	1	Probable	4	
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	10/05/2019	Lecci sola	9.420455	42.7315 01	611	1	Probable	4	
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	10/05/2019	Lecci sola	9.420455	42.7315 01	611	1	Probable	4	
Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	10/05/2019	Lecci sola	9.420455	42.7315	611	1	possible	4	Chanteur

					01				
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	10/05/2019	cima di morelli	9.41963	42.7336 4	735	1	Probable	5
Fauvette mélancophile	<i>Sylvia melanocephala</i>	10/05/2019	cima di morelli	9.41963	42.7336 4	735	1	Probable	5
Fauvette sarde	<i>Sylvia sarda</i>	10/05/2019	cima di morelli	9.41963	42.7336 4	735	1	Probable	5
Pancratium d'Illyrie	<i>Pancratium illyricum</i>	10/05/2019	cima di morelli	9.41963	42.7336 4	735	1		5
Fauvette passerine	<i>Sylvia cantillans</i>	10/05/2019	cima di morelli	9.416120	42.7351 14	773	1	Probable	6
Fauvette pitchou	<i>Sylvia undata</i>	10/05/2019	cima di morelli	9.416120	42.7351 14	773	1	Probable	6
Fauvette sarde	<i>Sylvia sarda</i>	10/05/2019	cima di morelli	9.416120	42.7351 14	773	1	Probable	6
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	10/05/2019	cima di morelli	9.416120	42.7351 14	773	1	Probable	6
Venturon corse	<i>Carduelis corsicana</i>	10/05/2019	cima di morelli	9.416120	42.7351 14	773	2	Probable	6
Fauvette mélancophile	<i>Sylvia melanocephala</i>	10/05/2019	cima di morelli2	9.414706	42.7359 51	794	1	Probable	7
Fauvette passerine	<i>Sylvia cantillans</i>	10/05/2019	cima di morelli2	9.414706	42.7359 51	794	1	Probable	7
Fauvette pitchou	<i>Sylvia undata</i>	10/05/2019	cima di morelli2	9.414706	42.7359 51	794	1	Probable	7
Fauvette sarde	<i>Sylvia sarda</i>	10/05/2019	cima di morelli2	9.414706	42.7359 51	794	1	Probable	7
Grand corbeau	<i>Corvus corax</i>	10/05/2019	cima di morelli2	9.414706	42.7359 51	794	2	non	7
Fauvette passerine	<i>Sylvia cantillans</i>	10/05/2019	cima di morelli3	9.410658	42.7373 12	801	1	Probable	8
Fauvette pitchou	<i>Sylvia undata</i>	10/05/2019	cima di morelli3	9.410658	42.7373 12	801	1	Probable	8
Fauvette sarde	<i>Sylvia sarda</i>	10/05/2019	cima di morelli3	9.410658	42.7373 12	801	1	Probable	8
Fauvette mélancophile	<i>Sylvia melanocephala</i>	10/05/2019	cima di morelli3	9.410658	42.7373 12	801	1	Probable	8
Grand corbeau	<i>Corvus corax</i>	10/05/2019	cima di morelli3	9.410658	42.7373 12	801	2	non	8
Fauvette passerine	<i>Sylvia cantillans</i>	10/05/2019	Iota maio	9.406784	42.7382 43	791	1	Probable	9
Fauvette sarde	<i>Sylvia sarda</i>	10/05/2019	Iota maio	9.406784	42.7382 43	791	1	Probable	9
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	10/05/2019	Iota maio	9.406784	42.7382 43	791	1	Probable	9
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	10/05/2019	Iota maio	9.406784	42.7382 43	791	1	Possible	9
Venturon corse	<i>Carduelis corsicana</i>	10/05/2019	Iota maio	9.406784	42.7382 43	791	1	Probable	9
Pie-gièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	12/06/2019	Iota maio	9.406784	42.7382 43	791		Probable	9
Lapin de garenne	<i>Oryctolagus cuniculus</i>	10/12/2019	Iota maio	9.406784	42.7382 43	791			9
Rat noir	<i>Rattus rattus</i>	10/12/2019	Iota maio	9.406784	42.7382 43	791			9
Renard roux	<i>Vulpes vulpes</i>	10/12/2019	Iota maio	9.406784	42.7382 43	791			9
Sanglier	<i>Sus scrofa</i>	10/12/2019	Iota maio	9.406784	42.7382 43	791			9
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	10/05/2019	Iota maio2	9.404663	42.7370 64	790	1	Probable	10
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	10/05/2019	Iota maio2	9.404663	42.7370 64	790	1	Probable	10
Fauvette mélancophile	<i>Sylvia melanocephala</i>	10/05/2019	Iota maio2	9.404663	42.7370 64	790	1	Probable	10
Fauvette passerine	<i>Sylvia cantillans</i>	10/05/2019	Iota maio2	9.404663	42.7370 64	790	1	Probable	10

Fauvette pitchou	<i>Sylvia undata</i>	10/05/2019	lota maio2	9.404663	42.7370 64	790	1	Probable	10	
Fauvette sarde	<i>Sylvia sarda</i>	10/05/2019	lota maio2	9.404663	42.7370 64	790	1	Probable	10	
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	10/05/2019	lota maio2	9.404663	42.7370 64	790	1	Probable	10	
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	10/05/2019	lota maio2	9.404663	42.7370 64	790	1	Probable	10	
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	10/05/2019	lota maio2	9.404663	42.7370 64	790	1	Probable	10	
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	10/05/2019	lota maio2	9.404663	42.7370 64	790	1	Probable	10	
Venturon corse	<i>Carduelis corsicana</i>	10/05/2019	lota maio2	9.404663	42.7370 64	790	1	Probable	10	
Discoglosse sp.	<i>Discoglossus sp.</i>	10/05/2019	lota maio2	9.404663	42.7370 64	790			10	Tétards
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	10/05/2019	san leonardo2	9.401295	42.7365 64	802	1	Probable	11	
Fauvette passerinette	<i>Sylvia cantillans</i>	10/05/2019	san leonardo2	9.401295	42.7365 64	802	1	Probable	11	
Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>	10/05/2019	san leonardo2	9.401295	42.7365 64	802	1	Probable	11	
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	10/05/2019	san leonardo2	9.401295	42.7365 64	802	1	Probable	11	
Venturon corse	<i>Carduelis corsicana</i>	10/05/2019	san leonardo2	9.401295	42.7365 64	802	1	Probable	11	
Fauvette passerinette	<i>Sylvia cantillans</i>	10/05/2019	san leonardo	9.397194	42.7369 1	850	1	Probable	12	
Fauvette sarde	<i>Sylvia sarda</i>	10/05/2019	san leonardo	9.397194	42.7369 1	850	1	Probable	12	
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	10/05/2019	san leonardo	9.397194	42.7369 1	850	1	Probable	12	
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	10/05/2019	san leonardo	9.397194	42.7369 1	850	2	Probable	12	
Venturon corse	<i>Carduelis corsicana</i>	10/05/2019	san leonardo	9.397194	42.7369 1	850	3	Probable	12	
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	10/05/2019	san leonardo	9.397194	42.7369 1	850	1	Probable	12	
Fauvette passerinette	<i>Sylvia cantillans</i>	10/05/2019	san leonardo 1	9.398654	42.7342 63	831	1	Probable	13	
Fauvette sarde	<i>Sylvia sarda</i>	10/05/2019	san leonardo 1	9.398654	42.7342 63	831	1	Probable	13	
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	10/05/2019	san leonardo 1	9.398654	42.7342 63	831	1	Probable	13	
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	10/05/2019	san leonardo 1	9.398654	42.7342 63	831	1	Probable	13	
Fauvette passerinette	<i>Sylvia cantillans</i>	10/05/2019	petra ellerata1	9.401186	42.7316 15	813	1	Probable	14	
Fauvette sarde	<i>Sylvia sarda</i>	10/05/2019	petra ellerata1	9.401186	42.7316 15	813	1	Probable	14	
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	10/05/2019	petra ellerata1	9.401186	42.7316 15	813	1	Probable	14	
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	10/05/2019	petra ellerata1	9.401186	42.7316 15	813	1	Probable	14	
Venturon corse	<i>Carduelis corsicana</i>	10/05/2019	petra ellerata1	9.401186	42.7316 15	813	1	Probable	14	
Violette Corse	<i>Viola Corsica</i>	10/05/2019	petra ellerata1	9.401186	42.7316 15	813			14	Station en bord de chemin
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	10/05/2019	petra ellerata	9.404061	42.7296 45	805	1	Probable	15	
Fauvette passerinette	<i>Sylvia cantillans</i>	10/05/2019	petra ellerata	9.404061	42.7296 45	805	2	Probable	15	
Grand corbeau	<i>Corvus corax</i>	10/05/2019	petra ellerata	9.404061	42.7296 45	805	1	Certain	15	Nid avec jeunes
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	10/05/2019	petra ellerata	9.404061	42.7296 45	805	1	Probable	15	
Venturon corse	<i>Carduelis corsicana</i>	10/05/2019	petra ellerata	9.404061	42.7296 45	805	1	Probable	15	

Fauvette pitchou	<i>Sylvia undata</i>	10/05/2019	petra ellarata	9.404061	42.7296 45	805			15	
Gobemouche insulaire	<i>Muscicapa tyrrhenica</i>	12/06/2019	petra ellarata	9.404061	42.7296 45	805			15	
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	12/06/2019	petra ellarata	9.404061	42.7296 45	805		Possible	15	Chanteur
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	10/05/2019	plateau petra ellarata	9.407816	42.7297 39	802	1	Probable	16	
Fauvette pitchou	<i>Sylvia undata</i>	10/05/2019	plateau petra ellarata	9.407816	42.7297 39	802	1	Probable	16	
Fauvette sarde	<i>Sylvia sarda</i>	10/05/2019	plateau petra ellarata	9.407816	42.7297 39	802	1	Probable	16	
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	10/05/2019	plateau petra ellarata	9.407816	42.7297 39	802	1	Probable	16	
Venturon corse	<i>Carduelis corsicana</i>	10/05/2019	plateau petra ellarata	9.407816	42.7297 39	802	1	Probable	16	
Thym corse	<i>Thymus herba-barona</i>	10/05/2019	plateau petra ellarata	9.407816	42.7297 39	802			16	
Anthyllide faux hermannia	<i>Anthyllis hermanniae</i>	10/05/2019	plateau petra ellarata	9.407816	42.7297 39	802			16	
Bruant proyer	<i>Emberiza calandra</i>	10/05/2019	plateau petra ellarata	9.407816	42.7297 39	802	1	Probable	16	
Monticole bleue	<i>Monticola solitarius</i>	10/05/2019	plateau petra ellarata	9.407816	42.7297 39	802	1	Probable	16	
Tarier pâtre	<i>Saxicola rubicola</i>	10/05/2019	plateau petra ellarata	9.407816	42.7297 39	802	1	Probable	16	
Euprocte de Corse	<i>Euproctus Montanus</i>	10/05/2019	Catarelle 48	9.405541	42.7337 11	725	1	Probable	17	Une Larve
Fauvette passerinette	<i>Sylvia cantillans</i>	10/05/2019	Catarelle 48	9.405541	42.7337 11	725	1	Probable	17	
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	10/05/2019	Catarelle 48	9.405541	42.7337 11	725	1	Probable	17	
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	10/05/2019	Catarelle 48	9.405541	42.7337 11	725	1	Probable	17	
Fauvette mélancocèphale	<i>Sylvia melanocephala</i>	10/05/2019	Catarelle 48	9.405541	42.7337 11	725	1	Probable	17	
Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>	10/05/2019	Catarelle 48	9.405541	42.7337 11	725	1	Probable	17	
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	10/05/2019	Catarelle 48	9.405541	42.7337 11	725	1	Probable	17	
Ancolie commune	<i>Aquilegia dumeticola</i>	10/05/2019	Catarelle 48	9.405541	42.7337 11	725			17	Plusieurs pieds près d'une source
Grand corbeau	<i>Corvus corax</i>	16/05/2019	mucchiete 49	9.427585	42.7312 73	515	1	Certain	18	Nid avec jeunes
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	16/05/2019	glaciere 50	9.422143	42.7295 71	529	1	Probable	19	
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	16/05/2019	glaciere 50	9.422143	42.7295 71	529	1	Probable	19	
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	16/05/2019	glaciere 50	9.422143	42.7295 71	529	1	Probable	19	
Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>	16/05/2019	glaciere 50	9.422143	42.7295 71	529	1	Probable	19	
Fauvette mélancocèphale	<i>Sylvia melanocephala</i>	16/05/2019	glaciere 51	9.418815	42.7275 52	532	1	Probable	20	
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	16/05/2019	glaciere 51	9.418815	42.7275 52	532	4	Probable	20	

Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	16/05/2019	glaciere 51	9.418815	42.7275 52	532	1	Probable	20	
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	16/05/2019	glaciere 51	9.418815	42.7275 52	532	1	Probable	20	
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	16/05/2019	glaciere 51	9.418815	42.7275 52	532	1	Probable	20	
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	16/05/2019	glaciere 51	9.418815	42.7275 52	532	1	Probable	20	
Fauvette passerinette	<i>Sylvia cantillans</i>	16/05/2019	glaciere 52	9.414925	42.7284 07	643	1	Probable	21	
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	16/05/2019	glaciere 52	9.414925	42.7284 07	643	1	Probable	21	
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	16/05/2019	glaciere 52	9.414925	42.7284 07	643	1	Probable	21	
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	16/05/2019	glaciere 52	9.414925	42.7284 07	643	1	Probable	21	
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	16/05/2019	glaciere 52	9.414925	42.7284 07	643	1	Probable	21	
Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>	16/05/2019	glaciere 52	9.414925	42.7284 07	643	1	Probable	21	
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	16/05/2019	glaciere 52	9.414925	42.7284 07	643	1	Probable	21	
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	16/05/2019	glaciere 52	9.414925	42.7284 07	643	1	Probable	21	
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	16/05/2019	glaciere 53	9.411810	42.7302 10	700	1	Probable	22	
Fauvette passerinette	<i>Sylvia cantillans</i>	16/05/2019	glaciere 53	9.411810	42.7302 10	700	1	Probable	22	
Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>	16/05/2019	glaciere 53	9.411810	42.7302 10	700	1	Probable	22	
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	16/05/2019	glaciere 53	9.411810	42.7302 10	700	1	Probable	22	
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	16/05/2019	catarelle 54	9.409034	42.7322 34	696	1	Probable	23	
Fauvette passerinette	<i>Sylvia cantillans</i>	16/05/2019	catarelle 54	9.409034	42.7322 34	696	1	Probable	23	
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	16/05/2019	catarelle 54	9.409034	42.7322 34	696	1	Probable	23	
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	16/05/2019	catarelle 54	9.409034	42.7322 34	696	1	Probable	23	
Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>	16/05/2019	catarelle 54	9.409034	42.7322 34	696	1	Probable	23	
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	16/05/2019	catarelle 54	9.409034	42.7322 34	696	1	Probable	23	
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	16/05/2019	catarelle 54	9.409034	42.7322 34	696	1	Probable	23	
Salamandre de Corse	<i>Salamandra corsica</i>	16/05/2019	catarelle 54	9.409034	42.7322 34	696	1		23	
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	16/05/2019	cerisier 55	9.414327	42.7322 46	638	1	Probable	24	
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	16/05/2019	cerisier 55	9.414327	42.7322 46	638	1	Probable	24	
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	16/05/2019	cerisier 55	9.414327	42.7322 46	638	1	Probable	24	
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	16/05/2019	cerisier 55	9.414327	42.7322 46	638	1	Probable	24	
Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>	16/05/2019	cerisier 55	9.414327	42.7322 46	638	1	Probable	24	
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	16/05/2019	cerisier 55	9.414327	42.7322 46	638	1	Probable	24	
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	16/05/2019	cerisier 55	9.414327	42.7322 46	638			24	
Buis commun	<i>Buxus sempervirens</i>	16/05/2019	cerisier 55	9.414327	42.7322 46	638			24	
Houx	<i>Ilex aquifolium</i>	16/05/2019	cerisier 55	9.414327	42.7322 46	638			24	Houx arborés
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	16/05/2019	cerisier 55	9.414327	42.7322 46	638	1	Probable	24	Chanteur

Couleuvre à collier de Corse	<i>Natrix natrix corsa</i>	16/05/2019	cerisier 55	9.414327	42.7322 46	638			24	un individu proche du cours d'eau
Truite fario	<i>Salmo trutta</i>	16/05/2019	cerisier 55	9.414327	42.7322 46	638			24	Plusieurs dans un trou d'eau
épervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>	16/05/2019	cerisier 56	9.417992	42.7314 33	628	1	Probable	25	
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	16/05/2019	cerisier 56	9.417992	42.7314 33	628	1	Probable	25	
Fauvette mélanocephale	<i>Sylvia melanocephala</i>	16/05/2019	cerisier 56	9.417992	42.7314 33	628	1	Probable	25	
Fauvette passerine	<i>Sylvia cantillans</i>	16/05/2019	cerisier 56	9.417992	42.7314 33	628	1	Probable	25	
Fauvette pitchou	<i>Sylvia undata</i>	16/05/2019	cerisier 56	9.417992	42.7314 33	628	1	Probable	25	
Fauvette sarde	<i>Sylvia sarda</i>	16/05/2019	cerisier 56	9.417992	42.7314 33	628	1	Probable	25	
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	16/05/2019	cerisier 56	9.417992	42.7314 33	628	1	Probable	25	
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	16/05/2019	cerisier 56	9.417992	42.7314 33	628	5	Probable	25	
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	16/05/2019	cerisier 56	9.417992	42.7314 33	628	1	Probable	25	
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	16/05/2019	cerisier 56	9.417992	42.7314 33	628	2	Probable	25	
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	16/05/2019	cerisier 56	9.417992	42.7314 33	628	3	Probable	25	
Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>	16/05/2019	cerisier 56	9.417992	42.7314 33	628	1	Probable	25	
Venturon corse	<i>Carduelis corsicana</i>	16/05/2019	cerisier 56	9.417992	42.7314 33	628	4	Probable	25	
Santoline Corse	<i>Santolina corsica</i>	16/05/2019	cerisier 56	9.417992	42.7314 33	628			25	En bordure de piste
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	21/05/2019	catarelle 57	9.411693	42.7336 84	707	1	Probable	26	
Fauvette mélanocephale	<i>Sylvia melanocephala</i>	21/05/2019	catarelle 57	9.411693	42.7336 84	707	1	Probable	26	
Fauvette passerine	<i>Sylvia cantillans</i>	21/05/2019	catarelle 57	9.411693	42.7336 84	707	1	Probable	26	
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	21/05/2019	catarelle 57	9.411693	42.7336 84	707	1	Probable	26	
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	21/05/2019	catarelle 57	9.411693	42.7336 84	707	1	Probable	26	
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	21/05/2019	petra ellerata 58	9.401489	42.7284 16	863	1	Probable	27	
Fauvette sarde	<i>Sylvia sarda</i>	21/05/2019	petra ellerata 58	9.401489	42.7284 16	863	1	Probable	27	
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	21/05/2019	petra ellerata 58	9.401489	42.7284 16	863	1	Probable	27	
Pipit rousseline	<i>Anthus campestris</i>	21/05/2019	petra ellerata 58	9.401489	42.7284 16	863	1	Probable	27	
Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>	21/05/2019	petra ellerata 58	9.401489	42.7284 16	863	1	Probable	27	
Venturon corse	<i>Carduelis corsicana</i>	21/05/2019	petra ellerata 58	9.401489	42.7284 16	863	3	Probable	27	
Polygala corse	<i>Polygala nicaeensis</i> <i>corsica</i>	21/05/2019	petra ellerata 58	9.401489	42.7284 16	863			27	
Thym corse	<i>Thymus herba-barona</i>	21/05/2019	petra ellerata 58	9.401489	42.7284 16	863			27	
Euphorbe épineuse	<i>Euphorbia spinosa</i>	21/05/2019	petra ellerata 58	9.401489	42.7284 16	863			27	
Coincya fausse giroflée	<i>Coincya monensis</i> sp.	21/05/2019	petra ellerata 58	9.401489	42.7284 16	863			27	Espèce à déterminée

Romarin	<i>Rosmarinus officinalis</i>	21/05/2019	petra ellerata 58	9.401489	42.7284 16	863			27	
Genêt de Salzmann	<i>Genista salzmannii</i>	21/05/2019	petra ellerata 58	9.401489	42.7284 16	863			27	
Anthyllide faux hermannia	<i>Anthyllis hermanniae</i>	21/05/2019	petra ellerata 58	9.401489	42.7284 16	863			27	
Sanglier	<i>Sus scrofa</i>	21/05/2019	petra ellerata 58	9.401489	42.7284 16	863			27	Laie avec 6 marcassins
Lézard tyrrhénien	<i>Podarcis tiliguerta</i>	21/05/2019	petra ellerata 58	9.401489	42.7284 16	863			27	
Couleuvre verte et jaune	<i>Hierophis viridiflavus</i>	21/05/2019	petra ellerata 58	9.401489	42.7284 16	863			27	
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	22/05/2019	canale 60	9.432755	42.7278 13	455	1	Probable	28	
Grimpereau des bois	<i>Certhia familiaris</i>	22/05/2019	canale 60	9.432755	42.7278 13	455	1	Probable	28	
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	22/05/2019	canale 60	9.432755	42.7278 13	455	1	Probable	28	
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	22/05/2019	canale 60	9.432755	42.7278 13	455	1	Probable	28	
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	22/05/2019	canale 60	9.432755	42.7278 13	455	2	Probable	28	
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	22/05/2019	canale 60	9.432755	42.7278 13	455	1	Probable	28	
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	22/05/2019	canale 61	9.430921	42.7302 48	462	1	Probable	29	
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	22/05/2019	canale 61	9.430921	42.7302 48	462	1	Probable	29	
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	22/05/2019	canale 61	9.430921	42.7302 48	462	1	Probable	29	
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	22/05/2019	canale 61	9.430921	42.7302 48	462	2	Probable	29	
Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>	22/05/2019	canale 61	9.430921	42.7302 48	462	1	Probable	29	
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	22/05/2019	canale 61	9.430921	42.7302 48	462	1	Probable	29	
Grimpereau des bois	<i>Certhia familiaris</i>	22/05/2019	canale 63	9.428148	42.7285 14	514	1	Certain	30	Nourrissage
Mésange noire	<i>Periparus ater</i>	22/05/2019	canale 63	9.428148	42.7285 14	514	1	Probable	30	
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	22/05/2019	canale 64	9.429923	42.7275 12	559	1	Probable	31	
Hibou petit-duc	<i>Otus scops</i>	22/05/2019	canale 64	9.429923	42.7275 12	559	1	Probable	31	
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	22/05/2019	canale 64	9.429923	42.7275 12	559	1	Probable	31	
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	22/05/2019	canale 64	9.429923	42.7275 12	559	1	Probable	31	
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	22/05/2019	canale 64	9.429923	42.7275 12	559	2	Probable	31	
Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>	22/05/2019	canale 64	9.429923	42.7275 12	559	1	Probable	31	
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	22/05/2019	canale 64	9.429923	42.7275 12	559	1	Probable	31	
Pin maritime	<i>Pinus pinaster</i>	22/05/2019	canale 64	9.429923	42.7275 12	559			31	petit bois d'une trentaine d'arbres
Discoglosse sp.	<i>Discoglossus sp.</i>	22/05/2019	canale 64	9.429923	42.7275 12	559			31	Tétards au niveau d'une source
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	22/05/2019	acqualtu 65	9.439711	42.7331 31	277	1	Probable	32	
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	22/05/2019	acqualtu 65	9.439711	42.7331	277	1	Probable	32	

					31					
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	22/05/2019	acqualtu 65	9.439711	42.7331 31	277	2	Probable	32	
Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>	22/05/2019	acqualtu 65	9.439711	42.7331 31	277	1	Probable	32	
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	22/05/2019	acqualtu 65	9.439711	42.7331 31	277	1	Probable	32	
Salamandre de Corse	<i>Salamandra corsica</i>	22/05/2019	acqualtu 65	9.439711	42.7331 31	277	1		32	
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	22/05/2019	oratoghju 66	9.440995	42.7352 70	227	1	Probable	33	
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	22/05/2019	oratoghju 66	9.440995	42.7352 70	227	1	Probable	33	
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	22/05/2019	oratoghju 66	9.440995	42.7352 70	227	1	Probable	33	
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	22/05/2019	oratoghju 66	9.440995	42.7352 70	227	1	Probable	33	
Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>	22/05/2019	oratoghju 66	9.440995	42.7352 70	227	1	Probable	33	
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	22/05/2019	oratoghju 66	9.440995	42.7352 70	227	1	Probable	33	
Tortue d'Hermann	<i>Testudo hermanni</i>	22/05/2019	oratoghju 66	9.440995	42.7352 70	227	2		33	une femelle et un mâle
Lézard tyrrhénien	<i>Podarcis tiliguerta</i>	22/05/2019	oratoghju 66	9.440995	42.7352 70	227	1		33	jardin
Lézard sicilien	<i>Podarcis siculus</i>	22/05/2019	oratoghju 66	9.440995	42.7352 70	227	1		33	jardin
Algyroïde de Fitzinger	<i>Algyrodes Fitzingeri</i>	22/05/2019	oratoghju 66	9.440995	42.7352 70	227	1		33	jardin
Tarente de Mauritanie	<i>Tarentola mauritanica</i>	22/05/2019	oratoghju 66	9.440995	42.7352 70	227	1		33	jardin
Hémidactyle verrueux	<i>Hemidactylus turcicus</i>	22/05/2019	oratoghju 66	9.440995	42.7352 70	227	1		33	jardin
Couleuvre verte et jaune	<i>Hierophis viridiflavus</i>	22/05/2019	oratoghju 66	9.440995	42.7352 70	227	1		33	jardin
Rainette Sarde	<i>Hyla sarda</i>	22/05/2019	oratoghju 66	9.440995	42.7352 70	227	1		33	jardin
Crapaud vert des Baléares	<i>Bufo viridis balearicus</i>	22/05/2019	oratoghju 66	9.440995	42.7352 70	227	1		33	source e sulane
Discoglosse Sarde	<i>Discoglossus sardus</i>	22/05/2019	oratoghju 66	9.440995	42.7352 70	227	1		33	source e sulane
Fauncon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	22/05/2019	oratoghju 66	9.440995	42.7352 70	227	2		33	Une femelle et un jeune en vol direction Santa Maria di Lota
Lérot commun	<i>Eliomys quercinus</i>	22/05/2019	oratoghju 66	9.440995	42.7352 70	227	1		33	Jardin
Hérisson commun	<i>Erinaceus europaeus</i>	22/05/2019	oratoghju 66	9.440995	42.7352 70	227	1		33	Jardin
Belette d'Europe	<i>Mustela nivalis</i>	22/05/2019	oratoghju 66	9.440995	42.7352 70	227	1		33	Jardin
Musaraigne des jardins	<i>Crocidura suaveolens</i>	22/05/2019	oratoghju 66	9.440995	42.7352 70	227	1		33	Jardin
Musaraigne étrusque	<i>Suncus etruscus</i>	22/05/2019	oratoghju 66	9.440995	42.7352 70	227	1		33	Jardin
Souris grise	<i>Mus musculus</i>	22/05/2019	oratoghju 66	9.440995	42.7352 70	227	1		33	Jardin
Mulot sylvestre	<i>Apodemus sylvaticus</i>	22/05/2019	oratoghju 66	9.440995	42.7352 70	227	1		33	Jardin
Linotte mélodieuse	<i>Linaria cannabina</i>	22/05/2019	oratoghju 66	9.440995	42.7352 70	227	1		33	

Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	22/05/2019	oratoghju 66	9.440995	42.7352 70	227	1		33	
Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	22/05/2019	oratoghju 66	9.440995	42.7352 70	227	1		33	
Verdier d'Europe	<i>Chloris chloris</i>	22/05/2019	oratoghju 66	9.440995	42.7352 70	227	1		33	
Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>	22/05/2019	oratoghju 66	9.440995	42.7352 70	227	1		33	Un couple proche du hameau d'Oratoghju
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	28/05/2019	oratoghju 67	9.446222	42.7362 81	225	1	Probable	34	
Fauvette mélanocephale	<i>Sylvia melanocephala</i>	28/05/2019	oratoghju 67	9.446222	42.7362 81	225	2	Probable	34	
Fauvette passerinette	<i>Sylvia cantillans</i>	28/05/2019	oratoghju 67	9.446222	42.7362 81	225	1	Probable	34	
Fauvette pitchou	<i>Sylvia undata</i>	28/05/2019	oratoghju 67	9.446222	42.7362 81	225	1	Probable	34	
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	28/05/2019	oratoghju 67	9.446222	42.7362 81	225	4	Probable	34	
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	28/05/2019	oratoghju 67	9.446222	42.7362 81	225	1	Probable	34	
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	28/05/2019	oratoghju 67	9.446222	42.7362 81	225	1	Probable	34	
Pic èpeiche	<i>Dendrocopos major</i>	28/05/2019	oratoghju 67	9.446222	42.7362 81	225	1	Probable	34	
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	28/05/2019	oratoghju 67	9.446222	42.7362 81	225	2	Probable	34	
Tortue d'Hermann	<i>Testudo hermanni</i>	28/05/2019	oratoghju 67	9.446222	42.7362 81	225	1	Probable	34	une femelle
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	15/01/2020	oratoghju 67	9.446222	42.7362 81	225	1	Probable	34	
Tarin des aulnes	<i>Spinus spinus</i>	15/01/2020	oratoghju 67	9.446222	42.7362 81	225	1	Probable	34	
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	15/01/2020	oratoghju 67	9.446222	42.7362 81	225	1	Probable	34	
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	28/05/2019	les orangers 68	9.450383	42.7385 86	143	1	Probable	35	
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	28/05/2019	les orangers 68	9.450383	42.7385 86	143	1	Probable	35	
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	28/05/2019	les orangers 68	9.450383	42.7385 86	143	1	Probable	35	
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	28/05/2019	les orangers 68	9.450383	42.7385 86	143	1	Probable	35	
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	28/05/2019	les orangers 68	9.450383	42.7385 86	143	2	Probable	35	
Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>	28/05/2019	les orangers 68	9.450383	42.7385 86	143	1	Probable	35	
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	28/05/2019	les orangers 68	9.450383	42.7385 86	143	1	Probable	35	
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	28/05/2019	les orangers 68	9.450383	42.7385 86	143	1	Probable	35	
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	28/05/2019	oratoghju 69	9.444010	42.7381 92	164	1	Probable	36	
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	28/05/2019	oratoghju 69	9.444010	42.7381 92	164	1	Probable	36	
Mésange noire	<i>Periparus ater</i>	28/05/2019	oratoghju 69	9.444010	42.7381 92	164	1	Probable	36	
Pic èpeiche	<i>Dendrocopos major</i>	28/05/2019	oratoghju 69	9.444010	42.7381 92	164	1	Probable	36	

Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	28/05/2019	oratoghju 69	9.444010	42.7381 92	164	6	Probable	36	
Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>	28/05/2019	oratoghju 69	9.444010	42.7381 92	164	1	Probable	36	
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	28/05/2019	oratoghju 69	9.444010	42.7381 92	164	1	Probable	36	
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	28/05/2019	oratoghju 69	9.444010	42.7381 92	164	1	Probable	36	
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	28/05/2019	oratoghju 70	9.439526	42.7389 17	188	1	Probable	37	
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	28/05/2019	oratoghju 70	9.439526	42.7389 17	188	1	Probable	37	
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	28/05/2019	oratoghju 70	9.439526	42.7389 17	188	1	Probable	37	
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	28/05/2019	oratoghju 70	9.439526	42.7389 17	188	1	Probable	37	
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	28/05/2019	annetu 71	9.435484	42.7392 40	206	1	Probable	38	
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	28/05/2019	annetu 71	9.435484	42.7392 40	206	1	Probable	38	
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	28/05/2019	annetu 71	9.435484	42.7392 40	206	1	Probable	38	
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	28/05/2019	annetu 71	9.435484	42.7392 40	206	2	Probable	38	
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	28/05/2019	annetu 71	9.435484	42.7392 40	206	2	Probable	38	
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	28/05/2019	annetu 71	9.435484	42.7392 40	206	1	Probable	38	
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	28/05/2019	annetu 71	9.435484	42.7392 40	206	1	Probable	38	
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	28/05/2019	annetu 72	9.435492	42.7418 01	163	1	Probable	39	
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	28/05/2019	annetu 72	9.435492	42.7418 01	163	1	Probable	39	
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	28/05/2019	annetu 72	9.435492	42.7418 01	163	1	Probable	39	
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	28/05/2019	annetu 72	9.435492	42.7418 01	163	1	Probable	39	
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	28/05/2019	annetu 72	9.435492	42.7418 01	163	2	Probable	39	
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	28/05/2019	annetu 72	9.435492	42.7418 01	163	1	Probable	39	
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	05/06/2019	pinzalo 75	9.425578	42.7347 82	565	1	Probable	40	
Fauvette passerinette	<i>Sylvia cantillans</i>	05/06/2019	pinzalo 75	9.425578	42.7347 82	565	1	Probable	40	
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	05/06/2019	pinzalo 75	9.425578	42.7347 82	565	1	Probable	40	
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	05/06/2019	pinzalo 75	9.425578	42.7347 82	565	1	Probable	40	
Santoline Corse	<i>Santolina corsica</i>	05/06/2019	pinzalo 75	9.425578	42.7347 82	565			40	Grand parterre se développant en versant sud
Pancratium d'Illyrie	<i>Pancratium illyricum</i>	05/06/2019	pinzalo 75	9.425578	42.7347 82	565			40	
Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>	05/06/2019	morelli 76	9.420128	42.7377 06	606	1	Probable	41	
Fauvette sarde	<i>Sylvia sarda</i>	05/06/2019	morelli 76	9.420128	42.7377 06	606	1	Probable	41	

Lérot commun	Eliomys quercinus	05/06/2019	morelli 76	9.420128	42.7377 06	606			41	un individu mort mais intact sur bord de chemin
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	07/06/2019	mola 78	9.428561	42.7391 24	299	1	Probable	42	
Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>	07/06/2019	mola 78	9.428561	42.7391 24	299	5	Probable	42	
Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	07/06/2019	mola 78	9.428561	42.7391 24	299	1	Probable	42	
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	07/06/2019	mola 78	9.428561	42.7391 24	299	1	Probable	42	
Milan royal	<i>Milvus milvus</i>	07/06/2019	mola 78	9.428561	42.7391 24	299	1	Probable	42	Deux adultes proche de leur territoire de nidification
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	07/06/2019	mola 78	9.428561	42.7391 24	299	4	Probable	42	
Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>	07/06/2019	mola 78	9.428561	42.7391 24	299	1	Probable	42	
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	07/06/2019	mola 78	9.428561	42.7391 24	299	1	Probable	42	
Salamandre de Corse	<i>Salamandra corsica</i>	07/06/2019	mola 78	9.428561	42.7391 24	299	1		42	Une adulte
Euprocte de Corse	<i>Euproctus Montanus</i>	07/06/2019	mola 78	9.428561	42.7391 24	299			42	Plusieurs larves dans une source
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	07/06/2019	mola 79	9.425621	42.7411 42	338	1	Probable	43	
Fauvette mélanocephale	<i>Sylvia melanocephala</i>	07/06/2019	mola 79	9.425621	42.7411 42	338	1	Probable	43	
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	07/06/2019	mola 79	9.425621	42.7411 42	338	3	Probable	43	
Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>	07/06/2019	mola 79	9.425621	42.7411 42	338	1	Probable	43	
Grimpereau des bois	<i>Certhia familiaris</i>	07/06/2019	mola 80	9.421458	42.7414 88	345	1	Probable	44	
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	07/06/2019	mola 80	9.421458	42.7414 88	345	1	Probable	44	
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	07/06/2019	mola 80	9.421458	42.7414 88	345	1	Probable	44	
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	07/06/2019	mola 80	9.421458	42.7414 88	345	1	Probable	44	
Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>	07/06/2019	mola 80	9.421458	42.7414 88	345	1	Probable	44	
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	07/06/2019	mola 80	9.421458	42.7414 88	345	1	Probable	44	
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	07/06/2019	mola 80	9.421458	42.7414 88	345	1	Probable	44	
Fougère de crête	<i>Pteris cretica</i>	07/06/2019	mola 80	9.421458	42.7414 88	345			44	
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	12/06/2019	pinatelle 81	9.395688	42.7402 67	969	1	Probable	45	
Fauvette sarde	<i>Sylvia sarda</i>	12/06/2019	pinatelle 81	9.395688	42.7402 67	969	1	Probable	45	
Venturon corse	<i>Carduelis corsicana</i>	12/06/2019	pinatelle 81	9.395688	42.7402 67	969	2	Probable	45	
Arméria à tête blanche	<i>Armeria leucephala</i>	12/06/2019	pinatelle 81	9.395688	42.7402 67	969			45	

Anthyllide faux hermannia	<i>Anthyllis hermanniae</i>	12/06/2019	pinatelle 81	9.395688	42.7402 67	969			45	
Thym corse	<i>Thymus herba-barona</i>	12/06/2019	pinatelle 81	9.395688	42.7402 67	969			45	
Violette Corse	<i>Viola Corsica</i>	12/06/2019	pinatelle 81	9.395688	42.7402 67	969			45	
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	12/06/2019	pinatelle 83	9.400333	42.7389 51	882	1	Probable	46	
Fauvette passerine	<i>Sylvia cantillans</i>	12/06/2019	pinatelle 83	9.400333	42.7389 51	882	1	Probable	46	
Fauvette pitchou	<i>Sylvia undata</i>	12/06/2019	pinatelle 83	9.400333	42.7389 51	882	1	Probable	46	
Lapin de garenne	<i>Oryctolagus cuniculus</i>	12/06/2019	pinatelle 83	9.400333	42.7389 51	882			46	
Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	22/05/2019	Acqualtu	9.437556	42.7364 54	320	1	Probable	47	
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	22/05/2019	Acqualtu	9.437556	42.7364 54	320	1	Probable	47	
Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i>	22/05/2019	Acqualtu	9.437556	42.7364 54	320	1	Cerain	47	Un couple nicheur dans les environs
Corneille mantelée	<i>Corvus cornix</i>	22/05/2019	Acqualtu	9.437556	42.7364 54	320	1	Probable	47	
Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>	22/05/2019	Acqualtu	9.437556	42.7364 54	320	1	Probable	47	
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	22/05/2019	Acqualtu	9.437556	42.7364 54	320	1	Certain	47	Un couple nicheur dans l'église
Gobemouche insulaire	<i>Muscicapa tyrrhenica</i>	22/05/2019	Acqualtu	9.437556	42.7364 54	320	1	Probable	47	
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	22/05/2019	Acqualtu	9.437556	42.7364 54	320	1	Probable	47	Plusieurs couples nicheurs en façade sud de l'église
Moineau cisalpin	<i>Passer italiae</i>	22/05/2019	Acqualtu	9.437556	42.7364 54	320	1	Probable	47	
Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	22/05/2019	Acqualtu	9.437556	42.7364 54	320	1	Probable	47	
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	22/05/2019	Acqualtu	9.437556	42.7364 54	320	1	Probable	47	
Gros-bec casse-noyaux	<i>Coccothraustes coccothraustes</i>	22/05/2019	Acqualtu	9.437556	42.7364 54	320	1	Probable	47	
Verdier d'Europe	<i>Chloris chloris</i>	22/05/2019	Acqualtu	9.437556	42.7364 54	320	1	Probable	47	
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	22/05/2019	Acqualtu	9.437556	42.7364 54	320	1	Probable	47	
Gobemouche noir	<i>Ficedula hypoleuca</i>	22/05/2019	Acqualtu	9.437556	42.7364 54	320	1	Probable	47	
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	22/05/2019	Pietranera	9.455610	42.7224 35	22	1	Probable	48	
Hirondelles des fenêtres	<i>Delichon urbicum</i>	22/05/2019	Pietranera	9.455610	42.7224 35	22	1	Probable	48	
Etourneau unicolore	<i>Sturnus unicolor</i>	22/05/2019	Pietranera	9.455610	42.7224 35	22	1	Probable	48	
Corneille mantelée	<i>Corvus cornix</i>	22/05/2019	Pietranera	9.455610	42.7224 35	22	1	Probable	48	
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	22/05/2019	Pietranera	9.455610	42.7224 35	22	1	Probable	48	Grosse colonnie d'environ une cinquantaine de couples

Goéland d'Audouin	<i>Ichthyaetus audouinii</i>	22/05/2019	Pietranera	9.455610	42.7224 35	22		non	48	Un individu en mer près de la côte
Crapaud vert des Baléares	<i>Bufo viridis balearicus</i>	22/05/2019	Pietranera	9.455610	42.7224 35	22	1		48	
Moineau cisalpin	<i>Passer italiae</i>	22/05/2019	Pietranera	9.455610	42.7224 35	22	1	Probable	48	
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	22/05/2019	Pietranera	9.455610	42.7224 35	22	1	Probable	48	
Aigle royal	<i>Aquila chrysaetos</i>	15/01/2020	Canastana	9.425512	42.7333 58	576	1		2	Un subadulte posé au niveau des chataigniers

Résumé

L'AFB devenue l'OFB depuis 2020 (Office Français de la Biodiversité) a sélectionné la commune de San Martinu di Lota pour la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité. Il a été convenu que cette étude s'étale sur deux ans de 2018 à 2020. Le Conservatoire d'Espace Naturel Corse a été mandaté pour cela.

L'objectif principal a été de réaliser un inventaire de la faune et de la flore de la commune de San Martinu di Lota afin de permettre au politique public de mieux prendre en considération la biodiversité de leur territoire.

Les trois groupes qui ont fait l'objet d'un inventaire quasi exhaustif sont les oiseaux, les reptiles et les amphibiens. L'autre faune et la flore ont été inventoriés au grès des recherches de terrain.

Grâce aux résultats de cet inventaire, il a été possible de créer des outils de communication et de sensibilisation comme des panneaux d'information et un dépliant sur la biodiversité de la commune.

Des interventions en milieu scolaire ont permis de sensibiliser les enfants à la nature qui est présente chez eux.

Cela a permis aussi de mettre en lumière certains secteurs particuliers, soient de haute biodiversité, soient potentiellement menacées par l'urbanisation.

**Association loi 1901 agréée protection de l'environnement au niveau régional / Arrêté n°2014-021- 0005 du 21/01/2014 -
Agrément Entreprise Solidaire 2015/09 du 01/07/2015**

(Anciennement Association des Amis du Parc Naturel Régional de Corse) Membre de la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels

Siège Social : Maison ANDREANI, 871 avenue de BORGO 20290 BORGO – SIRET 39075220200031- APE 9499Z Tél.: 04 95 32 71 63 –
Fax : 04 95 32 71 73 – Email : cen-corse@espaces-naturels.fr Site internet : www.cen-corse.org

Etablissement secondaire : 2, rue de la miséricorde 20110 PROPRIANO – SIRET 39075220200049 - APE 9499Z